

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON, Laurent JARRY, Alain AUTHIER

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 24 juin 2024

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 juin 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Jean-Pierre GAUGIRAN en date du 26 juin 2024

Christian DESMOULIN donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 26 juin 2024

Anca VORONIN donne procuration à Danielle TODESCO en date du 26 juin 2024

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Franck LENOIR

Objet : Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire 2024-2027

Délibération 2024 – 68

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) prévu à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Ce contrat de trois ans, passé entre une collectivité et l'État, doit favoriser l'élaboration d'une offre éducative cohérente, proposée dans l'intérêt de l'enfant.

La Ville de Panazol a signé son premier PEDT en 2014 à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires. Il a été renouvelé en 2018 puis en 2021 pour trois ans.

Ainsi, il y a lieu de renouveler le projet éducatif territorial applicable pour la période 2024-2027. Il s'appuie sur l'évaluation conduite par la Ville de Panazol, au cours de l'année scolaire 2023/2024. En effet, une consultation a été ouverte, associant les différents partenaires du territoire.

Pour les trois années à venir, la Ville de Panazol s'engage à poursuivre la mise en cohérence de l'offre éducative proposée aux enfants de 3 à 11 ans en réponse à huit priorités éducatives :

- 1) Contribuer au mieux-être de l'enfant et à son intégration dans la collectivité
- 2) Privilégier une politique solidaire qui s'exprime par l'intégration privilégiée des enfants en situation de handicap
- 3) Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- 4) Favoriser le développement de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles
- 5) Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- 6) Développer l'action et l'expression corporelle par la découverte d'activités sportives
- 7) Développer la notion d'éducation partagée et la relation entre les services municipaux, les services de l'éducation nationale, les prestataires et les intervenants associatifs afin de garantir une offre adaptée et de qualité
- 8) Favoriser la communication et le dialogue avec les familles

Le présent projet éducatif territorial vise ainsi à fédérer les acteurs autour de ces ambitions éducatives. Il comporte les éléments d'évaluation du P.E.D.T (2021-2024), la structure du nouveau plan d'actions (2024-2027), ainsi qu'une synthèse de l'organisation prévue au titre du « Plan mercredi » en annexe.

Le Conseil Municipal est invité à adopter le Projet éducatif territorial de la Ville pour la période 2024-2027 tel qu'il figure en annexe du présent document.

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU le Code de l'Éducation et notamment les articles L. 551-1 et R. 551-13,

VU la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République,

VU le décret n°2016-1051 du 1er août 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre,

VU le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

VU la circulaire interministérielle du 19 décembre 2014 pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire,

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT le Projet Éducatif de Territoire de la Ville de PANAZOL présenté pour la période 2024-2027,

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE PRENDRE ACTE** de l'évaluation du PEDT et du Plan Mercredi pour la période 2021-2024,
- **D'APPROUVER** les orientations du PEDT de la Ville de PANAZOL tel qu'annexées à la présente délibération,

- **D'APPOUVER** le plan mercredi annexé à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à renouveler le PEDT pour la période 2024-2027.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 27 juin 2024

Le Maire,

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le **- 2 JUIL. 2024**

Publié ou notifié

- 2 JUIL. 2024

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL Ville de Panazol

2024-2027

SOMMAIRE

1. PORTEURS DU PROJET

2. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC CONCERNÉ PAR LE PEDT

3. CONTEXTE ET HISTORIQUE

4. STRUCTURE DE PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

5. LES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2024/2027

- 5.1 Les besoins répertoriés des publics
- 5.2 Les objectifs éducatifs du PEDT
- 5.3 Les partenaires du projet
- 5.4 Les installations et locaux
- 5.5 Les moyens humains
- 5.6 Les modalités d'évaluation

6. MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DU PEDT 2024/2027

- 6.1 Présentation de l'organisation des temps scolaires et périscolaires
- 6.2 Organisation des activités proposées dans le cadre du nouveau PEDT
- 6.3 Articulation du PEDT avec les partenaires éducatifs locaux
- 6.4 Articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- 6.5 Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT
- 6.6 Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT
- 6.7 Effets attendus (connaissance, compétences, comportements...)

7. LES AUTRES DISPOSITIFS PARTENARIAUX CONTRACTUALISÉS

8. LES SIGNATAIRES DU PEDT

Le PEDT a pour vocation de formaliser l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour :

- Organiser des activités éducatives de qualité pour les enfants et jeunes du territoire
- Assurer leur articulation sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence et de respect du rythme de ceux-ci.
- Proposer des parcours éducatifs cohérents et complémentaires avec les enseignements scolaires permettant d'inscrire les enfants et jeunes du territoire dans une démarche de réussite éducative

Les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir et enrichir les apprentissages des enfants.

1. PORTEURS DU PROJET

- o Date de présentation du projet éducatif : Conseil Municipal du 26 Juin 2024
- o Collectivité territoriale : Ville de PANAZOL
- o Représentant de la collectivité : M. Fabien DOUCET, Maire
- o Adjoint en charge de l'Education et de la Jeunesse : LENOIR Franck
- o Nom du correspondant : Mme HERLIDOU Noèla, DGS
- o Coordination assurée par : Vanessa BOUVET, DGAS - Sylvie COULAUD, Directrice ALSH – Arnaud DESBORDES, Directeur Adjoint - Frédéric BOINE, coordonnateur sportif/éducateurs sportif
- o Adresse : Mairie de PANAZOL – 87350 PANAZOL
- o Téléphone : 06.73.15.91.88
- o Adresse électronique : noela.herlidou@mairie-panazol.fr

2. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC CONCERNÉ PAR LE PEDT

- Territoire concerné : Ville de PANAZOL
- Public concerné : 818 élèves fréquentant les deux écoles maternelles (Kergomard et Wallon) et l'école élémentaire Turgot-Jaurès
- Descriptif des établissements scolaires concernés et effectifs :

Écoles	Nb de classes	Effectifs
Ecole Maternelle Pauline Kergomard	6	137 élèves
Ecole Maternelle Henri Wallon	6	143 élèves
Ecole Élémentaire Turgot Jaurès	23	533 élèves
Classe UEEA -école Jaurès Turgot	1	5 élèves
TOTAL	36	818 élèves

Effectifs de jeunes scolarisés sur la commune au début de l'année scolaire 2023/2024

NB : A noter la création d'une classe UEEA à la rentrée scolaire de septembre 2023 et accueillant 5 élèves.

3. CONTEXTE ET HISTORIQUE

À Panazol, le travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant a été entrepris depuis de nombreuses années au travers de différents dispositifs mis en œuvre conjointement, avec les partenaires socio-éducatifs et institutionnels.

Il s'agit là d'une préoccupation majeure de la Collectivité en matière éducative qui se traduit par la mise en place et le développement d'activités périscolaires et extrascolaires proposées et accessibles au plus grand nombre.

☑ 2013 – Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

La Ville de Panazol a mis en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire de 2013.

Cette nouvelle organisation, avait pour objectif :

- d'encourager la réussite de tous à l'école avec une organisation sur cinq matinées ;
- de permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, sportives et artistiques pour l'ensemble des élèves.

Afin de répondre à ces enjeux, la collectivité a établi un projet éducatif territorial (PEDT), prévoyant le positionnement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et des Activités Périscolaires Complémentaires (APC) :

- durant la pause méridienne à l'école maternelle Kergomard,
- après la pause méridienne à l'école maternelle Wallon,
- de 15h15 à 16h30 aux écoles élémentaires

☑ Année scolaire 2017/2018 – Évaluation du Projet Éducatif Territorial 2013/2017

À l'issue de trois années de fonctionnement, la collectivité a conduit l'évaluation du Projet Éducatif Territorial.

Ainsi, à compter de septembre 2017, une nouvelle organisation des Temps d'Activités Périscolaires a été proposée de façon conjointe par la municipalité, les enseignants et les familles. Elle visait à adapter les rythmes scolaires à Panazol, en tenant compte des résultats de l'évaluation et notamment :

- Mise en place de cinq matinées scolaires propices aux apprentissages ;
- Mutualisation des TAP sur le temps de l'interclasse.

A la suite de cette évaluation, le nouveau PEDT a été reconduit pour une année supplémentaire

☑ Année scolaire 2020/2021 – Évaluation du Projet Éducatif Territorial 2017/2018

Une évaluation a été engagée par la collectivité au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020/2021.

Dans le cadre de cette évaluation, la municipalité a souhaité associer l'ensemble des partenaires, à une phase de concertation dès le mois de janvier 2021. Cette évaluation, qui porte sur les rythmes scolaire et périscolaire de l'enfant était articulée autour des différentes thématiques suivantes :

- Continuité éducative et qualité des temps d'accueil de l'enfant en collectivité (école, périscolaire, études, restauration...);
- Accès à la culture, au sport et aux loisirs ;
- Analyse des moyens humains, matériels et financiers ;
- Mesure de la satisfaction des différents acteurs (familles, professionnels...).

À la suite de cette concertation, qui a duré plusieurs mois et au vu des différents éléments d'évaluations formulés, le comité de pilotage a entériné de revenir à une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Afin de développer l'offre éducative proposée aux enfants, la ville de PANAZOL a également souhaité s'engager dès le début de l'année scolaire 2021 dans la labélisation "Plan Mercredi".

Année scolaire 2023/2024 – Évaluation du Projet Éducatif Territorial 2021/2024

Cf Annexes page 117

4. STRUCTURES DE PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

Le Projet Éducatif Territorial nécessite l'existence d'un comité de pilotage, instance de dialogue chargée de mobiliser et d'informer les partenaires, de coconstruire le projet et d'en assurer le suivi et l'évaluation.

a. Structure de pilotage

▪ Comité de pilotage

La Ville de Panazol a souhaité mettre en place une instance de consultation ouverte aux échanges et au dialogue. Ainsi, le Conseil Municipal a fixé la composition et les objectifs de cette instance, associant :

- Les représentants de la municipalité (représentation proportionnelle) composant la commission Éducation Jeunesse
- Les services municipaux concernés
- Les différents acteurs éducatifs concernés par l'aménagement du temps scolaire et notamment : les équipes enseignantes, les DDEN, les représentants des parents d'élèves, les représentants du Centre Social
- Les partenaires institutionnels (la CAF et la DSDEN de la Haute-Vienne)
- Les services référents

Le Comité de Pilotage se réunit une à deux fois par an et en tant que de besoin, afin de valider chaque étape du projet. Parallèlement, à la mise en place du comité de pilotage, des groupes de travail thématiques ont été déclinés (en lien avec les écoles maternelles, le conservatoire, l'animation périscolaire, la restauration scolaire...)

- **Les autres instances de pilotage**
- **La Commission Éducation-Enfance-Jeunesse**: présidée par le Maire, elle est composée d'adjoints et de conseillers municipaux. Elle a pour mission de préparer les questions qui sont soumises au Conseil Municipal, dans le domaine de l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse.
- **Les conseils d'école des différents établissements scolaires**

- **L'organisation des services au sein du Pôle Éducation-Jeunesse**

La réforme des rythmes scolaires est supervisée à Panazol par les élus, en lien avec la Direction Générale des Services.

La coordination technique du projet est assurée sur le terrain et sur le plan pédagogique par :

- Un coordonnateur Éducation-Jeunesse : M. Arnaud Desbordes – Animateur Territorial arnaud.clsh@mairie-panazol.fr – tél : 05.55.31.28.01)
- Un opérateur des APS, titulaire du brevet d'État (BEESAPT), intervenant en milieu scolaire dans le domaine sportif, Frédéric Boine (frederic.boine@mairie-panazol.fr – 06.30.99.86.66)
- La Directrice de l'ALSH Espace Jules Verne, Sylvie Coulaud – Animateur Territorial Chef – clsh@mairie-panazol.fr – 05.55.31.28.01)

Les missions de la coordination Éducation -Jeunesse visent à :

- Planifier et organiser l'offre péri et extrascolaire
- Accompagner les équipes pédagogiques et les intervenants d'un point de vue pédagogique et matériel dans la mise en œuvre des activités péri et extrascolaires
- Assurer le relais et la communication avec les équipes enseignantes, les familles et les enfants
- Suivre et évaluer le dispositif

5 - LES OBJECTIFS ET MOYENS DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

5.1 Les besoins répertoriés des publics

Au travers des différents échanges effectués avec les acteurs éducatifs du territoire et notamment les intervenants et les directeurs d'école, des besoins ont pu être identifiés, afin de favoriser le développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être des enfants concernés :

Les enfants de moins de 6 ans (cycle 1 et début de cycle 2)

Les besoins des enfants correspondant à cette tranche d'âge sont multiples. Cependant il nous a semblé important d'articuler en priorité les actions et activités du PEDT autour des principaux objectifs suivants :

- Sécuriser les enfants et leur environnement
- Respecter le rythme biologique et les temps de repos
- Développer l'éveil aux savoirs et à la notion de groupe (socialisation)
- Sensibiliser aux règles collectives et au comportement citoyen
- Développer la curiosité, l'exploration, l'expérimentation et l'ouverture au travers d'activités variées et par la mise en place d'outils pédagogiques adaptés
- Permettre aux enfants de jouer pour mieux se construire, tout en laissant suffisamment de place au jeu libre, source de créativité

☑ **Les enfants de plus de 6 ans (cycle 2 et cycle 3)**

Plusieurs besoins peuvent être également répertoriés pour ces tranches d'âge. Ils visent à :

- Permettre l'égalité d'accès des enfants aux activités, sur la base du principe de gratuité des TAP, garantissant ainsi un socle d'apprentissage commun
- Développer la réussite éducative des élèves au travers d'activités permettant à chaque individu de développer ou renforcer ses acquis déjà existants
- Permettre la socialisation et développer l'éducation à la citoyenneté
- Renforcer la notion de respect des règles collectives établies
- Permettre pour chaque élève le développement socio cognitif et la confrontation à l'autre afin de développer le langage et le sens critique de chacun.
- Permettre aux enfants d'appréhender une ouverture culturelle, ludo sportive, intellectuelle et environnementale par le biais de la diversité des activités proposées
- Renforcer l'autonomie et la responsabilité des enfants grâce à la mise en place d'outils pédagogiques adaptés.
- La réussite et l'expérience acquise par la collectivité et ses partenaires depuis la mise en place du dispositif en 2013 et qui permet de proposer un cadre pour de nouveaux projets

5.2 Les objectifs éducatifs du PEDT

La finalité du PEDT 2024-2027 est de permettre la construction d'un parcours éducatif pour l'enfant grâce à une offre ludique, sportive, culturelle et découverte du patrimoine de qualité, tout en veillant à une cohérence avec les autres activités déjà pratiquées par l'enfant dans sa journée scolaire, périscolaire et/ou extrascolaire)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif, l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire partagent des objectifs éducatifs communs articulés selon les huit orientations présentées ci-après.

Contribuer au mieux-être de l'enfant et à son intégration dans la collectivité

- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant
- Permettre à chaque enfant l'égal accès aux activités et aux savoirs correspondants (grâce à une prise en compte de ses choix) dans un environnement sécurisé et sécurisant
- Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants
- Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives
- Favoriser l'épanouissement et le développement individuel des enfants au travers des activités de groupe
- Favoriser et veiller à l'intégration de tous les enfants sans exception dans les structures d'accueil
- Donner la possibilité aux enfants de s'exprimer et bénéficier d'une écoute attentive

Objectifs opérationnels :

- Augmenter l'activité physique et lutter contre la sédentarité chez les enfants

- Améliorer les pratiques alimentaires et les apports nutritionnels par le biais de projets de sensibilisation adaptés
- Informer et lutter contre les conduites addictives ou à risques, prévenir la violence
- Autoriser l'activité choisie et le « rien faire »
- Veiller aux rythmes de veille et de sommeil
- Adapter les accueils en tenant compte des besoins des enfants
- Mettre en place des outils adaptés permettant à l'enfant d'exprimer un avis, un besoin....

2. Privilégier une politique solidaire qui s'exprime par l'intégration privilégiée des enfants en situation de handicap

- Permettre un égal accès des services à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap
- Favoriser l'intégration bienveillante des enfants porteurs de handicap en proposant des conditions optimales d'accueil
- Développer les échanges avec les familles afin de prendre en compte au mieux les besoins des enfants concernés
- Informer et sensibiliser les enfants et acteurs éducatifs à la démarche d'inclusion

Objectifs opérationnels :

- Développer des outils adaptés de communication à destination de toutes les familles
- Élaborer des protocoles d'accompagnement de l'enfant pour améliorer son intégration dans la vie collective
- Assurer un lien régulier et individualisé avec la famille
- Informer et former les équipes d'encadrement
- Développer des temps d'animations pour les enfants autour du handicap
- Créer un lieu d'apaisement des enfants porteurs de handicap
- Créer une malle pédagogique avec du matériel adapté sur tous les temps d'accueil

3. Sensibiliser aux enjeux du développement durable

- Initier les publics aux bon gestes /bonnes pratiques
- Sensibiliser les publics aux enjeux « d'un développement durable »
- Développer la connaissance de l'environnement proche, la faune, la flore...
- Éveiller les enfants au monde qui les entoure en leur permettant de mieux l'appréhender grâce aux interactions avec celui-ci

Objectifs opérationnels :

- Mise en place du tri sur les différents services
- Développer les projets d'animations autour de la sensibilisation au développement durable et aux bonnes pratiques
- Mettre en place de projets d'animation en lien avec le jardinage, la découverte de la faune et de la flore environnante

4. Favoriser le développement de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles et artistiques

- Favoriser la découverte et l'initiation à de nouvelles pratiques culturelles et artistiques
- Valoriser les savoirs et savoirs faire des enfants et des jeunes
- Découvrir de nouvelles formes d'expression
- Renforcer l'estime de soi

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des parcours éducatifs dédiés
- Mettre en place des partenariats afin d'enrichir les contenus des projets d'animation
- Développer les activités autour de la lecture, du conte, de l'expression graphique, des activités sonores et musicales et des activités scéniques.

5. Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble

- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne
- Permettre aux enfants de savoir appréhender et maîtriser les règles de base de la vie collective
- Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations

Objectifs opérationnels

- Réaffirmer les valeurs républicaines et consolider le lien social
- Créer des espaces ou des outils de dialogue et de concertation permettant aux enfants de faire entendre leur voix
- Encourager la découverte et le respect de l'autre, la solidarité humaine, le sens de l'autre
- Favoriser la mixité de genre et intergénérationnelle
- Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations
- Faciliter l'accès aux droits des enfants
- Garantir la sécurité de chaque enfant par un cadre de vie de qualité : des lieux de vie aménagés avec des équipements adaptés pour répondre aux besoins des enfants
- Créer des espaces communs, le partage de certains locaux

6. Développer l'activité et l'expression corporelle par la découverte d'activités sportives

- Développer les capacités nécessaires aux conduites motrices, prise d'information et de décision
- Encourager la découverte et le respect de l'autre, la solidarité humaine, le sens de l'autre
- Favoriser la mixité sociale
- Travailler à la transformation des attitudes et l'acceptation des différences
- Mettre les enfants et les jeunes en situation de réussite
- Étayer le parcours de petite victoire, créer un cercle « vertueux » plutôt que vicieux
- Renforcer l'identité collective
- Savoir se situer par rapport à l'autre et tester les bénéfices du groupe
- Éduquer à la sécurité par l'estimation des risques et la connaissance de ses capacités et de son environnement

Objectifs opérationnels :

- Développer la découverte des activités sportives (jeux de raquettes, sports collectifs...), et ludo sportives, des activités développant la motricité, des jeux traditionnels, des activités de relaxation....
- Adapter ces activités à l'âge et aux compétences des enfants et savoir adapter les consignes

7. Développer la notion d'éducation partagée et la relation entre les services municipaux, les services de l'Éducation Nationale, les prestataires et les intervenants associatifs afin de garantir une offre adaptée et de qualité

- S'assurer de la cohérence des actions entre les différents services et les différents temps de la journée de l'enfant
- Informer et communiquer entre les différents partenaires
- Mettre en place des projets transversaux en lien avec des enjeux éducatifs partagés

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des temps de travail avec les différents partenaires
- Favoriser les temps d'échanges entre les enseignants, les services de la municipalité et les différents intervenants
- Travailler sur les temps de transitions entre les différents services
- Travailler de manière conjointe sur les règles de vie et de fonctionnement des différents temps d'accueils sur des lieux partagés
- Mettre en place des projets partenariaux afin de renforcer les socles de compétences des enfants

8.Favoriser la communication et le dialogue avec les familles

- Développer les outils de communication à destination du public
- Faciliter la compréhension de l'offre de service
- Mettre en avant les projets menés pour les publics concernés par le PEDT

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les modalités d'accès au portail famille et les démarches d'inscription
- Améliorer la lisibilité de l'organisation des structures afin d'en faciliter l'accès
- Créer de nouveaux outils de communication adaptés aux enfants et à leurs familles

8.1 Les Partenaires du projet

Les partenaires institutionnels

- Les représentants des différents services municipaux concernés
- Les représentants de l'Éducation Nationale :
 - L'Inspectrice d'Académie
 - l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,
 - les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale,
 - les deux Directrices des Ecoles Maternelles,
 - le Directeur et la Directrice des Écoles Élémentaires,
 - Les représentants de la Caisse d'Allocations Familiales
 - Les représentants de la DSDEN

Les partenaires associatifs

La Ville de Panazol bénéficie d'un tissu associatif riche, particulièrement investi au service de l'Éducation, avec près de 70 associations dont une vingtaine intervenant dans les cadre scolaire et périscolaire.

Plusieurs d'entre elles s'investissent dans le cadre des actions proposées aux enfants et jeunes du territoire. Nous pouvons notamment citer :

- **les associations sportives** (Basket, Handball, Handi sport, Golf, Football, pétanque, judo, tennis de table, Rugby, Idea sport)
- **les associations culturelles et artistiques** (Danse de salon, récréa sciences, Lire et faire Lire 87, découverte du cirque, initiation aux percussions, El saperlipopette intervenante en art plastique ...)
- **les associations d'éducation à l'environnement** (Panazol fleurs et nature, Les Ponticauds, Limousin nature environnement, office de tourisme du pays de Nexon, maison de la nature, réseau des fermes pédagogiques de la haute vienne , la cité des insectes)
- **Les associations en lien avec la citoyenneté** (UNICEF 87, secourisme avec FORMAPREV 87)
- **L'USEP Panazol** (savoir rouler, théâtre)

Les services de la collectivité

- **La médiathèque municipale**, dans le cadre d'interventions en lien avec la lecture et le conte.
- **Le Conservatoire Municipale de Danse et de Musique** dans le cadre de l'éveil à l'expression et à la danse
- **La police municipale** dans le cadre des interventions autour des notions de citoyenneté (permis piétons, vélos...)
- **Le service de restauration** au niveau des ateliers cuisine

8.2 Les locaux et installations utilisés

Les locaux d'accueils des enfants et jeunes du territoire

L'ALSH Espace Jules Verne durant les temps périscolaires et extrascolaires pour l'accueil des enfants et jeunes de 3 à 12 ans.

1 Salle d'accueil (ALSH Centre bourg république) durant les temps périscolaires pour les enfants de Moyenne section et grande section de l'école P.Kergomard

1 salle d'Accueil (ALSH Centre bourg liberté) durant les temps périscolaires pour les enfants de Petite Section de l'école P. Kergomard

Les différentes **salles d'activités ou « périscolaires » au niveau des écoles** Turgot Jaurès, Pauline Kergomard et Henri Wallon

1 Espace d'accueil pour les adolescents (12-17 ans) au niveau de l'évasion (rue de la Beausserie)

Les lieux sportifs et culturels

- Les gymnases Joseph Guillemot et Bernard Delage
- Le dojo Municipal Richard Villefranque
- Les terrains de sports extérieurs (Foot, Rugby et Athlétisme) de Morpienas
- La Médiathèque Municipale
- La salle de spectacle Jean Cocteau
- La salle informatique de l'ALSH
- Les Parcs publics de la Beausserie et de l'Auzette-Morpienas
- La vallée de l'Auzette (espace boisé naturel et aménagé) au niveau du secteur Morpienas

8.3 Les Moyens Humains

Afin de pouvoir porter au mieux les valeurs et objectifs définis dans le cadre du PEDT, la Ville de Panazol a souhaité disposer de moyens humains adaptés et en adéquation avec les besoins du territoire, à savoir :

- 5 directeurs et directeurs adjoints titulaires (disposant des qualifications suivantes : 2 animateurs territoriaux, 4 BAFA, 1 BEESSAPT et 1 BPJEPS)
- 31 animateurs (dont 11 titulaires) : BAFA titulaire ou en cours de formation, CAP AEPE
- 12 ATSEM (dont 10 titulaires)
- 1 Educateur sportif BEESAPT équivalent à 1 ETP
- 1 Intervenante musique en milieu scolaire
- 1 Directeur/animateur (BPJEPS) jeunesse/adolescents à temps complet au niveau du centre social de PANAZOL

5.3 Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Plusieurs procédures seront mises en place tout au long de la validité du PEDT et permettront d'évaluer la pertinence du projet plan mercredi au travers d'indicateurs définis au préalable :

Afin de réaliser l'évaluation du PEDT, il est rappelé l'importance d'associer les enfants dans cette évaluation car ils se situent au cœur du dispositif. Ainsi, une attention particulière sera portée sur la manière dont il évalue les actions ou projets auxquels ils ont pris part. Des outils ludiques devront être imaginés et utilisés pour s'adapter à chaque tranche d'âge (code couleurs, échelle de notation...). Ces éléments permettront d'adapter le contenu des activités proposées. De la même manière, la régularité et la qualité des échanges avec les équipes éducatives permettront de procéder à une évaluation en continue.

Au niveau du comité de travail, les échanges et des indicateurs permettront d'évaluer le PEDT et notamment :

- de rythme, de concentration et d'état de fatigue de l'enfant
- de participation aux activités proposées (tant sur un plan quantitatif que qualitatif)
- de continuité entre les temps scolaires et périscolaires (transitions...)
- de cohérence entre les différentes actions mises en œuvre par les partenaires
- de qualité des activités innovantes proposées aux enfants et leur adéquation aux besoins repérés

- d'adaptabilité de l'organisation pour une amélioration en continue

Pour qu'elle soit cohérente, cette évaluation devra s'effectuer de manière partenariale, en associant tous les membres de la communauté éducative.

- **Périodicité**

Une évaluation annuelle sera faite avant la fin de la dernière période d'activité. Cependant tout au long de l'année, des évaluations intermédiaires pourront être réalisées afin de réguler le fonctionnement ou le déroulement des activités proposées pour les équipes d'encadrement.

De plus à la fin de chaque séance ou projet, une évaluation informelle est conduite par les intervenants afin d'adapter au mieux l'activité aux besoins des enfants

- **Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés)**

- Indicateurs quantitatifs
 - Nombre d'enfants inscrits
 - Nombre de participants par ateliers
 - Nombre d'activités proposées
 - Nombre de locaux utilisés
 - Nombre de séances ou temps d'activité
- Indicateurs qualitatifs :
 - Adéquation des projets avec les objectifs du PEDT
 - Diversité des activités
 - Adéquation des activités aux besoins exprimés par les enfants
 - Respect et suivi des objectifs recherchés pour chaque activité
 - Niveau de participation et d'implication des enfants
 - Acquisition de connaissances ou savoirs
 - Respect des règles collectives et individuelles
 - Durée de l'activité
 - Adaptation des locaux à l'activité
 - Retours oraux des familles et enfants (niveau de satisfaction mesurable grâce à la communication verbale)
 - Respect du choix des enfants en matière d'activité
 - Adaptation et connaissance du fonctionnement par l'ensemble des acteurs (organisation, sécurité...)

MISE EN ŒUVRE DU PEDT 2024-2027

A l'issue de la phase d'évaluation menée en 2021, les différents partenaires ont acté une nouvelle organisation des temps scolaire et périscolaire, construite sur la base d'une semaine d'écoles à quatre jours.

Cette organisation sera reconduite pour le futur PEDT 2024-2027

6.1 Présentation de l'organisation des temps scolaires

ECOLE ELEMENTAIRES JAURES-TURGOT

CLASSES CP-CE1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15			7h30		
8h30			Mercredi libéré		
11h30					
13h30					
16h30					
18h45				18h30	

CLASSES CE2-CM1-CM2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15			7h30		
8h30			Mercredi libéré		
12h00					
14h00					
16h30					
18h45				16h30	

Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.
avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30
(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)
A titre indicatif, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15.70 € à 15.75 € selon les ressources
et les mercredis après-midis sont facturés de 11.53 € à 12.44 €.

ECOLE MATERNELLE WALLON

PETITES SECTIONS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15			7h30		
8h30			Mercredi libéré		
11h45					
13h30					

MOYENNES et GRANDES SECTIONS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15			7h30		
8h30			Mercredi libéré		
12h00					
13h45					

ECOLE MATERNELLE KERGOMARD

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15			7h30		
8h30			Mercredi libéré		
12h00					
14h00					
16h30					
18h45				18h30	

Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.
avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30
(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)
A titre indicatif, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15.70 € à 15.75 € selon les ressources
et les mercredis après-midis sont facturés de 11.53 € à 12.44 €.

Organisation des activités proposées dans le cadre du nouveau PEDT

Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en cohérence avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions...), elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances

La Ville de Panazol souhaite maintenir son offre d'activités dans un souci d'équité et d'égal accès à la culture, au sport et aux loisirs.

6.2.1 Le temps périscolaire des mercredis

La collectivité a établi un **Plan mercredi** en partenariat avec la C.A.F et la D.S.D.E.N lors de l'année 2021.

Le temps périscolaire du mercredi est organisé de manière à répondre aux besoins exprimés par les familles, les partenaires et la collectivité.

Cet accueil est déclaré auprès des services de la DSDEN et organisé à l'ALSH Espace Jules Verne et se formalise comme suit :

ALSH ESPACE JULES VERNE – Accueil des Mercredis	
Accueil Matin sans repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 12h20
Accueil Après Midi Sans repas	Accueil à partir de 13h00 à 14h00 et jusqu'à 18h45
Accueil Matin avec repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 14h00
Accueil Après midi avec repas	Accueil à partir de 12h00 à 12h20 et jusqu'à 18h45
Accueil Journée repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 18h45

Ce dispositif partenarial vise à proposer une offre de découverte d'activités diversifiées (sportives, culturelles, manuelles, créatives, environnementales, numériques, citoyennes...).

Les objectifs du Plan Mercredi sont multiples et visent notamment à :

- Proposer une organisation cohérente, innovante, prenant en compte les différents besoins des familles et des enfants lors de cette journée.
- Renforcer la cohérence éducative au travers des différents temps de vie de l'enfant (scolaire/périscolaire)
- Etablir des partenariats entre les différents acteurs éducatifs (associations, services, professionnels) du territoire afin de favoriser la découverte, l'expérimentation et l'ouverture à de nouvelles pratiques
- Renforcer la qualité éducative des activités proposées lors des temps péri et extrascolaire en mettant l'activité au service du projet.
- Permettre à chaque enfant un égal accès aux différents temps d'activités et favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Valoriser le patrimoine local et utiliser les atouts de celui-ci afin d'éveiller l'enfant à son environnement proche
- Développer et améliorer la communication auprès des publics

6.2.2 Nouvelle offre sportive et culturelle du mercredi matin

Parallèlement à l'accueil organisé les mercredis à l'ALSH et afin de compléter son offre d'accueil et d'activités, la Ville de Panazol a décidé de proposer des temps d'activités de découverte le mercredi matin, pour les enfants qui ne seraient pas accueillis sur l'ALSH et ayant la possibilité d'être accompagnés directement sur le lieu de l'activité.

Dans ce cadre, le partenariat associatif a été mis en avant afin de proposer aux enfants une diversité de parcours éducatifs en lien avec leurs envies.

Divers partenaires associatifs interviennent donc dans cette offre de découverte au bénéfice des enfants scolarisés aux écoles élémentaires :

Panaloirs Handisport, Conservatoire de danse et de musique, médiathèque municipale, Golf de la porcelaine, Panaloisirs Handball, As Panazol Basket, As Panazol Football, Panaloisirs Pétanque, Association de danse de salon, Récréasciences, El saperlipopette – arts créatifs, Formaprev 87, Usep Panazol.

Une soixantaine d'enfants peut ainsi découvrir chaque mercredi matin entre 10h30 et 12h, des activités suivant une organisation annuelle basée sur des cycles de 7 semaines (soit entre chaque période de vacances)

Il s'agit d'activités éducatives à destination des enfants de plus de 6 ans : ces temps d'accueil ne sont pas déclarés auprès des services de la DSDEN.

6.2.3 Temps périscolaires des autres jours de la semaine

Le service Animation Périscolaire

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	Périmètre scolaire concerné	Accueil Matin	Accueil Soir
ALSH Espace Jules Verne Macé	Ecole Maternelle Wallon	7h15-8h10	16h15-18h45
ALSH Espace Jules Verne Macé	Ecole Elémentaire Turgot Jaurès		16h30-18h45
Ecole Jaurès Turgot	Ecole Elémentaire Turgot Jaurès	7h15-8h15	
ALSH Centre bourg - république	Ecole Maternelle Pauline Kergomard (MS/GS)	7h15-8h10	16h30-18h45
ALSH Centre Bourg - Rue Liberté	Ecole Maternelle Pauline Kergomard (PS)	7h15-8h10	16h30-18h45

Le service d'animation périscolaire organisée sur le territoire de la ville de Panazol a pour objectifs d'accueillir sur les temps en amont et après le temps scolaire pour les enfants scolarisés de la Petite section de maternelle au CM2 pour une moyenne de 230 enfants accueillis chaque jour.

Il est organisé sur plusieurs sites en fonction des périmètres scolaires concernés, et en fonction de l'âge des enfants afin de s'adapter au mieux aux besoins de ceux-ci.

Les objectifs poursuivis lors de ce temps sont essentiellement tournés vers :

- Le respect du rythme des enfants et la qualité des temps de transitions, au vu l'amplitude de la journée scolaire de l'enfant
- La qualité de l'accueil sur ces temps en relation les besoins spécifiques des enfants et le choix offert à ceux-ci sur les temps d'accueil périscolaires
- La mise en place d'activités éducatives, complémentaires aux enseignements proposés durant le temps scolaire ou en lien avec l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences, et en cohérence avec les projets d'école.

En outre, la qualité de l'accueil proposé aux enfants doit s'orienter vers des projets structurés permettant à ceux-ci de découvrir de nouvelles pratiques, de compléter celles entrevues en classe ou tout simplement en découvrir de nouvelles.

Les projets menés au sein des différents accueils devront tenir compte du choix des enfants en fonction du moment de la journée, de leur état de fatigue et donc de leurs disponibilités à participer aux différentes activités.

Toujours dans le souci du respect du rythme de l'enfant, la notion de « ne rien faire » devra être respectée et donc être intégrée dans les fonctionnements des différents accueils

L'équipe d'animation devra être impliquée dans la construction des projets, participative sur les différents temps et à l'écoute des besoins des différents publics et en capacité de réguler rapidement les problématiques rencontrées.

Le service Interclasse

Ecole élémentaire (environ 500 élèves)	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 11h30 à 13h30 pour les élèves de CP/CE1 et de 12h00 à 14h00 pour les élèves de CE2, CM1, CM2
Ecole Maternelle WALLON (environ 120)	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 11h45 à 13h45
Ecole Maternelle KERGOMARD (Environ 120 élèves)	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 12h à 14h

Le temps interclasse, positionné sur la pause méridienne est un service ayant plusieurs vocations :

- Permettre à l'enfant de se restaurer dans des conditions adaptées
- Permettre à l'enfant de se re « créer » avant le retour en classe pour les apprentissages de l'après midi
- Préparer les enfants au retour en classe par un retour au calme nécessaire à ses besoins, notamment la sieste pour les plus jeunes

- Bénéficier de temps d'activités adaptés et organisés en fonction des besoins exprimés des enfants
- Favoriser un climat scolaire serein et bienveillant pour tous les enfants

Ainsi l'enfant bénéficiera de 2 temps éducatifs :

Le temps du repas, qui constituera un moment de réponse à un besoin naturel, se nourrir et s'hydrater, mais également un temps de découverte et d'apprentissages grâce à la variété et l'équilibre des menus proposés. Les équipes d'animations auront également, dans le cadre de leurs missions, l'objectif de sensibiliser les enfants en matière d'éducation alimentaire.

Les temps d'activités, viseront quant à eux à :

- Mieux organiser les espaces disponibles pour tous dans les cours d'école, afin de permettre une réelle appropriation de cet environnement, en lien avec les notions de mixité et de citoyenneté
- Permettre aux enfants de bénéficier d'activités éducatives an lien avec les objectifs du présent PEDT.

Les services interclasses seront coordonnées par 3 agents titulaires de la collectivité qui assureront la mise en œuvre et le suivi des objectifs et du fonctionnement quotidien.

L'accompagnement à la scolarité

Afin d'accompagner les enfants et les familles dans une optique de réussite éducative pour tous, la ville de PANAZOL propose 2 services d'accueil

- **Les études surveillées**

Ecole élémentaire Turgot Jaurès (110 enfants inscrits)	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi pour les élèves du CP au CM2 de 17h à 18h
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Ce service municipal est organisé chaque soir sur les écoles élémentaires. Il est géré par un coordinateur et encadré par des enseignants de l'école et des animateurs contractuels. L'objectif principal de ce temps est de proposer un temps d'accompagnement aux élèves leur permettant de faire leurs devoirs dans un lieu adapté mais également d'approfondir certains apprentissages non maîtrisés.

- **L'aide aux devoirs**

ALSH Espace Jules Verne (80 enfants inscrits)	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi pour les élèves du CE1 au CM2 de 17h à 18h30
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Ce temps spécifique est proposé durant le temps d'accueil périscolaire, en parallèle de activités proposées aux enfants.

Son objectif étant essentiellement de proposer un lieu adapté où faire ses devoirs en étant accompagné par un animateur contractuel.

6.2.4 Les activités proposées dans le cadre du PEDT

Les activités proposées dans le cadre du plan mercredi sont organisées sous forme de parcours éducatifs autour des thématiques éducatives visées par celui-ci

Une synthèse des activités développées dans le Plan mercredi figure dans le tableau ci-après :

Activités culturelles	Découverte des livres, contes, Jeux de société et coopération, jeux de stratégies, Activités autour du cirque, magie, jeux de quizz, jeux mathématiques, énigmes et jeux de réflexions, activités scientifiques, jeux d'expression, jeux collectifs d'intérieur, théâtre ou activités scéniques, découverte d'instruments de musique, découverte des gestes de premiers secours, ateliers en lien avec la citoyenneté, activité cuisine	Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Personnels du conservatoire et de la médiathèque de PANAZOL SB Formation (gestes de premiers secours) Récréa sciences Lire et faire lire UNICEF 87 Police Municipale Service restauration de la collectivité
Activités Manuelles	Activités autour de la peinture, origami, couture, Activités manuelles autour du recyclage, création de bijoux, loisirs créatifs, arts plastiques, activités autour de la bande dessinée, créations en fonction des projets d'animation, Activités de créations autour du bois	Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Association l'outil en main El Saperlipopette pour les activités créatives Musée de la terre de Puycheny Prestataires spécialisés
Activités autour de l'environnement	Sensibilisation au recyclage, découverte des gestes écocitoyens, découverte de la faune et flore locale, jardin pédagogique, activités pêche, Randonnée, construction de cabanes...	Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Association Fleurs et nature de PANAZOL Limousin Nature environnement Maison de la nature Association les ponticauds Service gestion des déchets de Limoges Métropole La cité des insectes
Activités sportives et ludo sportives	Jeux collectifs autour du ballon, baseball, basketball, handball, golf Nouveaux jeux sportifs (kin ball, bumball, dodgeball, disc golf...) Jeux traditionnels et sportifs (PRV, Sagamore, voleur de pierre...) Jeux de motricité (relais, parcours moteurs, jeux d'adresse...), pétanque, handisport, découverte du vélo, danse d'intérieur	Associations sportives de Panazol (handball, basketball, judo, rugby, panaloisirs handisport) Animateurs diplômés de la Ville de PANAZOL Idéasport 87

6.2.5 Objectifs éducatifs partagés

Au travers de ces différents temps d'accueil des enfants sur les services, et dans l'intérêt supérieur du bien-être de l'enfant, des temps d'échanges et de régulation, en lien avec le concept d'éducation partagée devront être identifiés et adaptés, et une attention particulière sera également portée aux temps de transitions de l'enfant.

Les temps d'échanges et de concertation

La notion d'éducation partagée sera fortement développée sur ce temps. En effet, celle-ci doit, dans l'intérêt des enfants être cohérente, notamment en matière de règles de vie collective, de respect des fonctionnements scolaires et de suivi des élèves.

Les transferts d'élèves d'un temps périscolaire/scolaire ou scolaire/périscolaire (défini par le début ou la fin de responsabilité des différents encadrants) devront être un moment informel d'échange entre les différents acteurs éducatifs

Le début ou la fin du service interclasse, devra également permettre aux équipes éducatives et enseignantes de baliser les attentes en matière de lien et de suivi.

Des temps de réunions entre les différentes équipes de direction, devront également être mises en œuvre tout au long de l'année scolaire, afin de réguler au mieux les fonctionnements et les adapter aux besoins des enfants et des services. Ces moments d'échange permettront de s'assurer de la cohérence des actes éducatifs afin de présenter un accueil lisible pour tous les élèves.

Des réunions pourront également avoir lieu, en fonction des besoins identifiés, avec l'ensemble des équipes éducatives

Outre la mise en place de ces temps de concertation, des projets partagés pourront également être mis en œuvre afin de répondre aux besoins des élèves.

Des projets partagés à thématiques spécifiques et répondant à des besoins identifiés des publics accueillis pourront être développés :

- Semaine des droits de l'Enfant
- Semaine de l'environnement et du développement durable
- Education Alimentaire
- Semaine citoyenne
- Sensibilisation au handicap et à la différence

L'adaptation des temps de transition

1. **Durant le temps interclasse:** des temps adaptés avant et après l'accueil en classe devront être obligatoirement mis en place afin de permettre aux enfants de bien distinguer les différents moments

2. Lors des temps d'animation périscolaire (matin)

Le temps d'accueil et de séparation du matin devra être adapté et organisé afin de permettre aux enfants de rentrer progressivement dans leur journée

3. Lors des temps d'animation périscolaire (soir)

Un temps de goûter et de retour au calme avant les départs vers les différents projets sera obligatoire

Des temps libres pourront être organisés en amont ou après les temps d'activités

De même et afin de s'adapter aux besoins des enfants, l'activité ne sera pas obligatoire si l'enfant ne ressent pas le besoin d'y participer (d'autres types d'animations et plus spontanées seront proposés)

4. Lors des temps d'études ou d'aide aux devoirs

Un temps de goûter et de récréation sera proposé aux enfants avant de débiter leurs devoirs.

5. Lors de l'accueil du mercredi :

Des temps libres ou d'activités spontanées seront proposées le matin et le soir au moment des accueils, mais également en fin de matinée avant les repas.

Des temps calmes ou de repos seront mis en place après les repas afin de suivre le rythme des enfants accueillis ; Ceux-ci seront basés sur des temps de relaxation, de la musique calme, du yoga, de la lecture. Puis des activités calmes et au choix seront proposées

De même l'organisation de l'espace sera primordiale afin de permettre à chaque individu de pouvoir adapter son rythme et ses besoins en fonction en fonction du temps de vie quotidienne.

6.2.6 Inscription et participation financière aux activités

Les inscriptions à l'ensemble des services municipaux relevant de l'Education et de la Jeunesse (restauration, ALSH, animation périscolaires, études surveillées...) sont **réalisées de façon dématérialisée, sur le portail famille** (*site internet de la Ville/Nouvel Espace Familles Inoé*).

La participation aux activités sera soumise au libre choix des familles et nécessitera une inscription de l'enfant afin d'y participer. Une tarification adaptée et modulée en fonction des ressources des familles (QF CAF/MSA) est mise en place en fonction des types d'accueil (un projet de délibération des tarifs est voté tous les ans en conseil Municipal)

6.3 Articulation du PEDT avec les partenaires éducatifs locaux

6.3.1 Avec le projet des écoles

- Les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Panazol ont toujours eu pour habitude de travailler en étroite collaboration avec les différentes équipes municipales, dans le but de proposer aux enfants une écoute attentive et de favoriser une participation accrue. Certaines des activités proposées sont en articulation avec le projet d'école des groupes scolaires élémentaires. En effet, la Ville de Panazol met à disposition des écoles élémentaires des **intervenants territoriaux en milieu**

scolaire, qui constituent un lien entre le projet d'école et les temps périscolaires. Il concerne :

✓ *l'éducation sportive* : un éducateur sportif intervient en lien avec les enseignants au sein des écoles sur des projets à caractère sportif pendant le temps scolaire et périscolaire, ainsi que sur des temps affectés à l'USEP. Un second éducateur sportif assure également l'animation d'ateliers de sports collectifs

✓ *l'éducation musicale* : une enseignante spécialisée du conservatoire, intervenante en milieu scolaire, est mise à disposition des enseignants, à hauteur de 85% de son temps de travail

✓ *l'éducation culturelle* (accueil des classes par les professionnelles de la médiathèque)

- Par ailleurs, la Ville de Panazol soutient de façon très étroite l'action des écoles, dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP). L'USEP de Panazol est une association qui prend en charge l'organisation d'activités sportives et culturelles dans le temps scolaire et périscolaire. Elle gère également les sorties scolaires. Son rôle et son utilité sont reconnus par le Conseil d'école.

Par son soutien important sur le plan matériel (mise à disposition de personnel et de moyens permanents) et financier, la Ville de Panazol accompagne de façon significative à cette structure et notamment en permettant à tous les élèves scolarisés sur les écoles de pouvoir bénéficier d'une semaine de « **Classe de découverte** » dans leur scolarité.

- La ville de Panazol au travers de sa représentation au de la communauté urbaine Limoges Métropole permet également de répondre aux objectifs fixés par l'Education Nationale dans le cadre des apprentissages obligatoires pour les enfants scolarisés sur son territoire et notamment au travers de mise à disposition de l'Aquapolis et ses maîtres-nageurs dans le cadre du « **Savoir nager** ».

De la même manière la Ville de Panazol, met à disposition les agents de la police Municipale afin d'accompagner les équipes éducatives de l'école au niveau du « **savoir rouler** » proposé aux élèves de l'élémentaire.

- La participation des écoliers, au travers du **conseil municipal d'enfants**, accorde une place à la parole et à l'action des jeunes élus dans la vie quotidienne de l'école (les sanitaires, l'organisation des cours de récréation). A l'instar du Conseil Municipal, le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 33 élèves de CM2 à la 5ème, des écoles de Panazol, élus par leurs pairs. Créé en 1991, le CME répond à deux objectifs majeurs : d'une part, contribuer à la formation du citoyen de demain ; d'autre part, donner aux jeunes la possibilité de prendre la parole. Il s'agit d'un véritable apprentissage de la vie démocratique et de la citoyenneté encadré et animé par deux conseillers municipaux et trois agents. Le CME s'investit essentiellement sur des actions à vocation sociale, solidaire, et éducative.

6.3.2 Partenariat avec les associations de Panazol

La Ville de Panazol bénéficie d'un tissu associatif riche, particulièrement investi au service de l'Éducation. On peut citer à ce titre :

- **Le Centre d'Animation de Panazol (C.A.P)**

Le Centre d'Animation de Panazol est une association para municipale qui assure pour le compte de la Ville de Panazol des missions d'animation globale de la cité ainsi qu'une activité de Centre Social. La Ville de Panazol travaille partenariat avec le Centre d'Animation de Panazol(C.A.P), dans le cadre d'une convention générale de partenariat.

Suite à la disparition du CAC, cette nouvelle association porteuse du nouveau projet social du territoire, a travaillé conjointement avec les différents services de la municipalité afin de réadapter l'offre de service à la population panazolaise (accueil adolescent, animation de la vie sociale...)

Un des objectifs de ce nouveau projet social étant d'impulser une nouvelle dynamique et de nouvelles actions sur le territoire en cohérence avec le PEDT ;

- **L'Association Fleurs et Nature** : l'Association est un partenaire privilégié qui intervient à la fois :

- dans le cadre du temps périscolaires dans les écoles : l'association encadre des groupes d'enfants de CE et CM de l'école lors d'ateliers « jardinage » le mercredi matin

- dans le cadre du temps scolaire, atelier intergénérationnel EHPAD avec deux classes de CP. L'EHPAD La Résidence du Parc à Panazol est investie dans les activités associant les enfants et les personnes âgées.

- **L'Association Pana Loisirs** : partenaire associatif de longue date de la municipalité, cette association mobilise des intervenants à la fois sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire (et notamment la section handball, handisport et pétanque)

- **L'A.S. Panazol Basket et Football** qui proposent également des ateliers sur les Temps d'Activités Périscolaires

- **L'UNICEF 87** au travers de la labélisation Ville Amie des enfants, qui intervient auprès des enfants et jeunes du territoire et accompagne les initiatives telles que la semaine des droits de l'enfant ou encore l'UNIDAY.

▪

6.4 Articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire

a/ Activités périscolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT

Un service d'animation périscolaire est mis en place pendant la période scolaire :

- à l'Espace Jules Verne : ce service accueille les enfants des écoles Wallon et Turgot Jaurès avant et après l'école, le matin de 7h15 à 8h10 et le soir de 16h15 à 18h45, et concerne en moyenne 125 enfants le matin et 225 enfants le soir.
- Dans le centre bourg de PANAZOL, où 1 ALSH accueille sur 2 sites les enfants scolarisés à l'école Maternelle Pauline Kergomard le matin de 7h15 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h45 ; Ces accueils concernent en moyenne 20 enfants le matin et 60 le soir

L'accueil périscolaire des mercredis est assuré les matins ou après midi (avec ou sans repas) ou la journée complète. La municipalité a fait le choix de de mettre en place le dispositif gouvernemental « **Plan Mercredi** ».

Concernant l'accueil du soir, les enfants peuvent bénéficier de plusieurs ateliers (jeux sportifs, activités manuelles et plastiques, expression sonore et musicale, etc...) encadrés par des animateurs mis à disposition par la Commune. De plus, à partir du CE1, les enfants peuvent être inscrits à un atelier d'aide aux devoirs, où deux animateurs assurent un suivi individualisé. L'ensemble de ces prestations est payant avec une facturation aux familles selon un forfait mensuel.

b/ Activités extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT

L'Accueil de Loisirs Municipal à l'Espace Jules Verne

Il s'agit d'une structure d'accueil d'enfants de 3 à 12 ans, pendant toutes les périodes de vacances scolaires. L'ALSH propose aux enfants des activités de loisirs variées qui sont autant de moyens de développement des orientations éducatives fixées par la Ville de PANAZOL. Le fonctionnement du Centre est assuré par une équipe de direction et des animateurs titulaires ou contractuels, organisant des activités autour du projet pédagogique défini.

La fréquentation journalière moyenne est variable, en fonction des périodes, de 70 enfants (Vacances de Noël) à 200 enfants lors du mois de Juillet .

L'Accueil de Loisirs « Ado » proposé par le CAP

L'ALSH accueille les jeunes, de la commune de Panazol et des communes voisines, de leur entrée en classe de 5ème jusqu' à leurs 17 ans. L'ALSH constitue non seulement un espace de Solidarité où le Respect doit être omniprésent sous toutes ses formes, mais également un espace de Citoyenneté et de Laïcité. Les objectifs pédagogiques de la structure visent à favoriser la mixité, culturelle et sociale, ainsi que l'autonomie et la prise de responsabilités des jeunes, dans le cadre d'activités originales et ludiques, en dehors du cadre scolaire et familial.

Le CAP propose également un **service d'accompagnement à la scolarité contractualisé avec la CAF sous la forme du dispositif CLAS**. Celui-ci vise à favoriser l'autonomie des jeunes dans la réalisation de leurs devoirs, en leur donnant des méthodes de travail. De plus, il constitue un lieu de rencontre pour les jeunes de 11-15 ans et entend susciter la confiance en soi, l'envie de d'apprendre et de réussir, hors des murs de l'école.

Le conservatoire municipal de musique et de danse à rayonnement communal

Le Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal accueille au total près de 370 élèves, 110 en danse, 300 en musique et 30 en musique et danse (au total 21 professeurs). La mise en place des cours du conservatoire, au titre des activités extrascolaires, a fait l'objet d'une réflexion en concertation, avec les partenaires. Il semblait en effet important de privilégier, pour le rythme de l'enfant, des créneaux en journée plutôt qu'en soirée : pour les enfants des écoles élémentaires (cours de musique ou de danse, entre 12h et 14h), pour les enfants des écoles maternelles (cours d'éveil musical et de danse, à partir de 14h00 à Wallon et à 12h00 à Kergomard).

Le conservatoire de musique et de danse a participé activement à la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires, à Panazol, en proposant des ateliers TAP de découverte musicale de 15h15 à 16h30 dans les écoles élémentaires :

☑ **La médiathèque municipale**

La médiathèque municipale constitue l'un des équipements majeurs de la vie culturelle panazolaise. Le service propose tout au long de l'année des animations en direction des jeunes et des familles...ateliers d'écritures, expositions, intervention de conteurs, accueil des scolaires, intervention au niveau de l'ALSH, durant les activités mercredis.

6.5 Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

La ville de Panazol, possède de nombreux atouts permettant d'apporter un suivi de qualité du PEDT :

- L'existence depuis plus de 20 ans de contrats entre l'état et la collectivité (contrats, CEL...) et un ancrage des pratiques extras et périscolaires au sein des services de la collectivité
- Un tissu associatif très dense et participatif permettant une diversité des pratiques proposées aux enfants.
- Un partenariat avec les directeurs et directrices d'établissements scolaires permettant d'appréhender au mieux l'articulation du fonctionnement des différents lieux d'accueils des enfants et de garantir la cohérence de parcours éducatif des enfants
- Une politique municipale affirmée en direction de l'enfance et de la jeunesse avec un pôle Education-Jeunesse dynamique disposant de compétences professionnelles formé (ETAPS, OTAPS, animateurs territoriaux, Educateurs Jeunes Enfants, BAFD, BAFA,)
- Une politique culturelle renforcée grâce à l'ouverture de la nouvelle médiathèque, permettant de développer le lien social et intergénérationnel
- Des équipements municipaux disposant d'outils variés permettant la mise en place d'activités de différentes natures et en relation avec les besoins du public (Gymnases, Dojo, salle des fêtes, locaux municipaux agréés, Médiathèque, terrains de sport extérieur, conservatoire)
- Un environnement préservé et de qualité permettant à la fois les pratiques urbaines et rurales avec une proximité des bois et des forêts.

6.6 Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

Peu de contraintes apparaissent quant à l'organisation des activités et des actions envisagées dans le cadre du PEDT, grâce notamment à la proximité des établissements scolaires et périscolaires vis-à-vis des équipements municipaux (médiathèque, gymnase, dojo, salle des fêtes, conservatoire...), permettant d'optimiser au maximum le fonctionnement des différentes activités. Une évaluation annuelle permettra par la suite de mieux identifier les contraintes du territoire et points à améliorer.

6.7 Effets attendus (connaissance, compétences, comportements...)

Au vu des objectifs susmentionnés, les principaux effets attendus sont les suivants :

Au niveau des enfants :

- L'acquisition chez l'enfant de savoirs, savoirs faire et savoirs êtres en relation avec leur âge.
- La découverte d'activités diverses et variées, dont la pratique pour les enfants n'est pas avérée (le formulaire d'inscription invite les enfants pratiquant déjà une activité extrascolaire à le signaler)
- La découverte de lieux culturels ou liés au patrimoine existant sur la commune de Panazol (médiathèque, bois et forêts....)
- L'acquisition de règles de vie collective et la socialisation nécessaire au bien vivre ensemble
- L'acquisition de connaissance en relation avec les types d'activités proposées (sportives, culturelles, intellectuelles.....) et sans relations particulières avec le milieu scolaire
- Le développement du sens critique chez l'enfant au travers de sa participation active durant les activités proposées

Au niveau des équipes d'encadrement et structure de concertation

- L'articulation de différentes pratiques sur un lieu d'apprentissage commun.
- La concertation et l'écoute des différentes parties (personnel municipal, enseignants, intervenants extérieurs...) afin de centrer le débat sur l'intérêt unique de l'enfant au travers du fonctionnement et des activités et de surmonter ensemble les difficultés d'organisation
- La découverte de différentes méthodes d'apprentissage en relation avec les différents types d'interventions éducatives.
- L'identification de nouvelles activités adaptées aux besoins initialement exprimés par les enfants.

6- LES AUTRES DISPOSITIFS PARTENARIAUX CONTRACTUALISÉS

La question sur les rythmes scolaires est engagée depuis de nombreuses années par la municipalité, les équipes enseignantes, au travers de différents dispositifs en faveur de l'Éducation.

Ces dispositifs s'articulent ensemble dans la plus grande cohérence, au sein de comités de pilotage portés par la collectivité et par la mise en place de conventions de partenariat spécifiques à chaque dispositif : ces outils partenariaux fédèrent les mêmes acteurs socio-éducatifs du territoire : les équipes enseignantes, les DDEN, les représentants des parents d'élèves, les représentants associatifs locaux, les professionnels territoriaux, les partenaires institutionnels et financiers (CAF, DSDEN, PMI), UNICEF.....A titre indicatif, peuvent être cités :

7.1 Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

▪ **La Convention Territoriale Globale (CTG)**

Ce dispositif est venu prendre le relai du Contrat Enfance-Jeunesse à la fin de sa période de validité : il s'agit de la Convention Territoriale Globale signée entre la Ville et la CAF 87 pour la période 2021/2026 et qui identifie les enjeux suivants.

À noter que la CTG de la ville de PANAZOL, sera remplacée à terme par le CTG de la communauté urbaine de Limoges Métropole, pour laquelle les axes de développement seront identiques mais les actions réadaptées s à l'échelle du territoire métropolitain

AXE 1 : Petite enfance

- **Enjeu 1 :** Veiller à la mixité des publics accueillis dans les multi-accueils et développer l'accueil des enfants différents
 - **Action 1 :** Poursuite de la coordination à partir de l'Observatoire de la Petite Enfance (OSPE)
- **Enjeu 2 :** Valoriser l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel

AXE 2 : Jeunesse

- **Enjeu 1 :** Maintenir la qualité d'accueil périscolaire et extrascolaire et réajuster l'offre sur le territoire face à l'augmentation de l'activité (repenser les équipements d'accueil notamment pour les enfants maternels)
- **Enjeu 2 :** Proposer une offre adolescent s'inscrivant dans une démarche de prévention et de citoyenneté (identification préalable des besoins et attentes des adolescents de la commune)
- **Enjeu 3 :** Favoriser la mixité des publics accueillis et le développement de la citoyenneté en s'appuyant notamment sur les séjours et stages

AXE 3 : Parentalité

- **Enjeu 1 :** Permettre une continuité de l'offre de la naissance à la majorité (offres municipales, associations...) et favoriser la coordination.
 - **Action 1 :** Avoir une lisibilité sur l'offre complète du territoire
- **Enjeu 2 :** Rechercher d'une meilleure cohérence dans les offres d'accompagnement à la scolarité
- **Enjeu 3 :** Accompagner spécifiquement les familles mono parentales ou en situation de grande précarité (identification, démarche d'accompagnement...)

AXE 4 : Logement et cadre de vie

- **Enjeu 1 :** créer des liens entre les différents acteurs de l'habitat social (bailleurs sociaux de la Ville, Limoges Métropole)
- **Enjeu 2 :** lutter contre la précarité énergétique (sensibilisation, formation...des locataires et propriétaires...)

AXE 5 : Solidarité et animation de la vie sociale

- **Enjeu 1 :** Clarifier la place du Centre Social comme acteur de proximité pour l'animation de la vie sociale, culturelle et familiale en lien avec la Ville de Panazol (déterminer les champs investir, les moyens...)
- **Enjeu 2 :** renforcer les liens entre les acteurs de la solidarité
 - **Action 1 :** créer une instance pour un meilleur accompagnement des personnes dans les démarches administratives
- **Enjeu 3 :** Intégrer les nouvelles populations
 - **Action 1 :** structurer les démarches administratives d'accueil des nouveaux arrivants,
 - **Action 2 :** revoir la procédure d'accueil des « nouveaux arrivants »
- **Enjeu 4 :** Consolider la politique sociale de la commune et prendre en compte les évolutions liées à l'arrivée de nouvelles populations.
 - **Action 1 :** réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : élaboration d'un cahier des charges, mise en place d'un comité de pilotage ouvert aux partenaires
 - **Action 2 :** évolution de la politique tarifaire CCAS, dans un objectif de rééquilibrage de l'accompagnement des familles (revoir l'articulation des aides du CCAS avec les dispositifs de financement de la CNAF (modulation des tarifs...))
- **Enjeu 5 :** Développer la place des seniors au cœur de la politique familiale

AXE 6 : Droits sociaux et numérique

- **Enjeu 1 :** faciliter l'accès aux droits sociaux (actions de sensibilisation à l'utilisation des outils numériques) et prévenir les risques d'impayés
 - **Action 1 :** redéployer localement les lieux et les temps de permanence des Travailleurs Sociaux (médiathèque, CAP.)
 - **Action 2 :** accompagner les familles dans leurs démarches administratives

7.2 Une politique en faveur du Handicap

Afin de favoriser l'accès des enfants à ces différents services, la Ville de Panazol privilégie une politique solidaire qui s'exprime par l'intégration privilégiée des enfants en situation de handicap. À ce titre, chaque année, elle bénéficie du soutien financier de la CAF, afin de développer de nouvelles actions.

- ☑ Le personnel d'animation, encadrant les enfants dans les différentes structures d'accueil, bénéficie tout au long de l'année d'actions de sensibilisation et de formation dans le domaine du handicap. Leur accueil au sein d'un ALSH est primordial pour favoriser une meilleure intégration, en milieu dit ordinaire et soutenir les familles.
- ☑ Depuis Septembre 2023, une animatrice référente « handicap », en formation, accompagne les équipes et développe des projets en faveur des enfants porteurs de handicap sur les structures enfance jeunesse
- ☑ Sur le plan de l'accessibilité des bâtiments accueillant le jeune public, la Ville de Panazol s'est engagée depuis 2007 dans une logique d'amélioration continue, destinée à atteindre les objectifs réglementaires fixés par la loi « Handicap ».

- ☑ Des critères d'accueil prioritaires ont été institués au sein des deux multi accueils ou de l'accueil de loisirs et donnent lieu à l'établissement d'un Plan d'Accueil Individualisé en lien avec le corps médical et les professionnels accueillants

De la même manière, concernant la prise en compte des allergies des enfants durant les temps de restauration :

- ☑ Une attention et un suivi réguliers des enfants ayant des allergies alimentaires et disposant d'un PAI est assuré par les personnels du service enfance jeunesse. Ce travail très conséquent est fait auprès des familles et en lien avec les directrices des écoles et le maire de la commune.
- ☑ la Ville de Panazol propose également la mise en place de régimes spéciaux différenciés, qui représentent près de 15 % des repas préparés par les restaurants scolaires.

a. Le partenariat avec L'UNICEF, au titre de la labellisation « Ville Amie des Enfants »

La Ville de Panazol a obtenu le titre national UNICEF-AMF « Ville amie des enfants », depuis 2011. Première Collectivité de la Région Limousin, Panazol a ainsi rejoint le réseau des Villes Amies des Enfants. Créé en 2002, il compte à ce jour 300 villes françaises et sept départements, et vise à promouvoir et à faire respecter les droits des enfants. A l'issue du renouvellement des équipes municipales, le partenariat liant la Ville à l'UNICEF France a été renouvelé pour la durée du mandat soit jusqu'en 2026. Fruit d'une démarche collective partagée, il vise à promouvoir notamment les Droits des Enfants, par des actions de sensibilisation (semaine des Droits Enfants, pavoisement des Ecoles, anniversaire de la convention des droits des enfants célébrée chaque année, affichage de la convention des Droits de l'Homme et des Enfants dans l'ensemble des groupes scolaires).

7.3 le C.C.A.S. et l'action sociale de la Ville en faveur de l'Éducation et de la Famille

C'est par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) que la Ville de Panazol conduit sa politique sociale en dotant cet établissement public communal de moyens financiers conséquents. Cette politique sociale se caractérise par le versement de divers types d'aides financières aux familles en fonction de leur situation et concerne quelques services de l'Éducation et de la Jeunesse : restauration des collégiens, transports scolaire, aide aux séjours et classes de découverte

Parallèlement, la collectivité a mis en place depuis un peu plus de 20 ans un dispositif spécifique en direction des étudiants afin de les aider financièrement dans la poursuite de leurs études.

Par ailleurs, s'agissant de **la tarification des services municipaux relevant du champ de la famille, de l'enfance et de la jeunesse**, la collectivité a décidé de procéder à une **refonte totale des dispositifs antérieurs d'aides financières**. L'objectif de la démarche visait à :

- Construire une politique tarifaire équitable reposant sur une modulation sociale des tarifs en fonction des ressources des familles ;
- Veiller à ne pas augmenter les tarifs (la base de l'année scolaire 2020/2021 a été retenue comme montants plafonds) ;

- Respecter un équilibre budgétaire pour la collectivité ;
- Harmoniser le système d'aides en se basant sur une définition unique du quotient familial CAF (tenant compte des revenus de la famille et de la composition du foyer) ;
- Responsabiliser l'utilisateur ;
- Disposer d'une grille tarifaire claire et simplifiée.

Il en résulte une grille tarifaire modulée, dédiée aux services municipaux suivants :

- Restauration scolaire,
- Animation périscolaire et activités relevant du Plan Mercredi,
- Etudes surveillées
- Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires,
- Multi-accueils

8. LES SIGNATAIRES

Fait à Panazol, le 26 Juin 2024

Le Maire

La Directrice Académique
des Services de
l'Education Nationale

Le Directeur de la Caisse
d'Allocations Familiales

Fabien DOUCET

Jacqueline ORLAY

Dominique TROUDET

Évaluation du PEDT et du Plan Mercredi 2021/2024

La présente évaluation du PEDT du territoire de la ville de PANAZOL a été élaborée avec les différents partenaires impliqués dans la mise en place de ce dispositif au travers de rencontres annuelles dans le cadre des :

- Commissions enfance Jeunesse – 1 réunion par trimestre, intégrant les membres du comité de pilotage
- Réunions de pôles Éducatifs Enfance Jeunesse
- Réunions de coordination technique avec la direction générale, les élus, les techniciens et les services
- Réunions internes du service enfance Jeunesse

1. Service ALSH – Animation Périscolaire

Rappels de fonctionnement

Ecole	Lieu d'Accueil Périscolaire	Horaires d'accueil
Ecole Maternelle Henri WALLON	ALSH Espace Jules verne	Matins : 7h15-8h15 Soirs :16h15-18h45
Ecole Maternelle Kergomard (Petite Section)	RAM LAEP	Matins : 7h15-8h10 Soirs :16h30-18h45
Ecole Maternelle KERGOMARD (MS et GS)	Place de la République	Matins : 7h15-8h10 Soirs :16h30-18h45
Ecole élémentaire JAURES TURGOT	Ecole Jaurès Turgot	Matins : 7h15-8h20
	ALSH Espace Jules Verne	Soirs : 16h30-18h45

1.1 Éléments de bilan quantitatif

1.1.1 Moyenne journalière de fréquentation depuis 2022

	Année 2022-2023	Année 2023-2024
Matin	155	166
Soir	227	240

Les effectifs de 2021 étant très variables en raison de la crise sanitaire, il nous a semblé plus adapté de présenter les moyennes d'enfants accueillis depuis 2022.

Nous pouvons constater depuis 2 ans une augmentation du nombre d'enfants accueillis sur les services périscolaires, que ce soit le matin ou le soir.

1.1.2 Equipe Pédagogique

Lieux d'accueil	Origine scolaire des enfants	Matins	Soirs
ALSH Espace Jules verne	Ecole Maternelle Henri WALLON	5 animateurs	8 animateurs
ALSH Centre bourg -Liberté	Ecole Maternelle Kergomard (Petite Section)	2 animateurs	3 animateurs
ALSH Centre bourg- République	Ecole Maternelle KERGOMARD (MS et GS)	2 animateurs	4 animateurs
Ecole Jaurès Turgot	Ecole élémentaire Turgot Jaurès	9 animateurs	
ALSH Espace Jules Verne	Ecole élémentaire Turgot Jaurès		11 animateurs

1.2 L'Organisation du service

L'ALSH Périscolaire du matin et du soir est organisé sur 4 sites différents et ce dans une logique d'adaptation de l'offre d'accueil, soit :

L'ALSH Espace Jules Verne, site d'accueil central des enfants dans le cadre des activités péri et extra scolaires, situé à côté de l'école Maternelle Henri Wallon dans quartier de Morpienas

L'ALSH Centre bourg Liberté, site d'accueil délocalisé dans les locaux du RPE de Panazol et pouvant accueillir jusqu'à 24 enfants de Petite Section

L'ALSH centre bourg République délocalisé dans un ancien bâtiment de l'école élémentaire et pouvant accueillir 48 enfants de moyennes et grande section de l'école Kergomard

Les salles périscolaires de l'école Turgot, qui constituent un site d'accueil pour les élèves de l'école Elémentaire uniquement le matin depuis la rentrée de septembre 2022

Les 4 espaces d'accueils du matin sont tous situés volontairement à proximité des écoles et ce dans un souci de réponse aux besoins des enfants lors de ce temps, à savoir :

- Améliorer Les temps de transitions entre le périscolaire et l'école pour le public accueilli
- Diminuer le stress des enfants avant ou après l'école (du fait des trajets auparavant effectués et leur permettre une entrée dans la journée scolaire ou un temps de départ plus adapté à leurs besoins
- Faciliter la gestion des enfants en diffusant les flux vers des sites délocalisés

Concernant l'accueil du soir, seuls 3 sites sont occupés, avec notamment la réintégration des enfants d'âge élémentaire au niveau de l'ALSH Espace Jules Verne. Seuls ces enfants sont transportés en bus vers leur site d'accueil.

Ainsi, tous les soirs, la totalité des enfants des écoles se rendent dans des locaux hors de l'école, dans l'optique de rompre avec le temps scolaire et de bénéficier d'espaces adaptés et aménagés leur permettant de pratiquer des activités en lien avec les différents projets.

Du fait de ces différents déplacements, une attention particulière est portée sur les différents temps de transitions, afin de permettre aux enfants de pouvoir bénéficier d'une coupure entre la fin du temps périscolaire et le début du temps scolaire ou entre la fin du temps scolaire et le début du temps périscolaire.

Ceux-ci sont organisés sous forme de temps de goûter, temps de retour au calme, petits jeux extérieurs, contes, temps d'échanges avec les enfants... permettant ainsi d'assurer la transition entre les différents temps de la journée de l'enfant

Dans un souci de réponse aux besoins des enfants, des groupes de niveau scolaire sont également organisés dans les lieux d'accueil. Outre les 2 ALSH du Centre bourg qui sont organisés en fonction des niveaux scolaires des élèves, l'accueil à ALSH Espace Jules Verne est organisé selon un schéma de groupe identique (PS et MS Ecole Wallon, GS Ecole Wallon, CP, CE1-CE2 et CM1-CM2)

La mise en place de cette organisation nous permet d'optimiser l'accueil et ainsi de répartir les enfants de manière équilibrée dans les différents lieux d'accueil.

A ce jour il convient néanmoins de mettre en avant le fait que la disponibilité des locaux, notamment au niveau de l'ALSH Espace Jules Verne, pose de vrais problèmes d'accueil des groupes et de mise en place des activités et ce en raison du nombre important d'enfants accueillis sur cette structure qui n'a pas subi de modification depuis son ouverture en 1993. Pour rappel, l'Espace Jules Verne a ouvert ses locaux en juillet 1993 pour un agrément de 130 enfants au total.

1.3 Accessibilité

Tous les enfants scolarisés peuvent être accueillis sur les structures, y compris les enfants en situation de handicap.

Ce point constitue un réel enjeu pour notre structure et les équipes d'animations. En effet, l'inclusion étant un des objectifs principaux du PEDT, il a été nécessaire durant cette période de développer les connaissances et compétences des équipes au travers de ces accueils particuliers. Ainsi des formations ont été mises en place et une animatrice titulaire « référente handicap » a été nommée afin d'optimiser l'accueil de ces enfants en septembre 2023.

La démarche en étant à ses débuts, celle-ci a aujourd'hui pour mission de se former personnellement, d'accompagner les équipes dans une démarche de sensibilisation et formation, de développer les protocoles d'accueil avec les familles de ces enfants, de faire le lien avec les équipes enseignantes et de mettre en place des outils et du matériel adapté au suivi des enfants accueillis.

1.3 Tarification et inscription

Le service d'animation périscolaire est ouvert aux enfants scolarisés sur les écoles de PANAZOL après une démarche d'inscription à l'activité.

Les demandes d'inscriptions se font de manière dématérialisée par le biais du portail famille INOE.

Il s'agit d'un service payant pour lequel une tarification mensuelle et forfaitaire modulée en fonction du QF CAF, elle a été établie lors de La rentrée 2021-2022.

Cette grille tarifaire est revue chaque année afin de pouvoir analyser l'équité de répartition dans les différentes tranches mais également de s'adapter aux évolutions externes liées à l'augmentation des couts de fonctionnement notamment.

1.4 Eléments de bilan Qualitatif

1.4.1 Accueil des enfants et de leurs familles

Afin de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre éducative proposée lors des temps d'accueils périscolaires, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés auprès du public autour de différents points que sont :

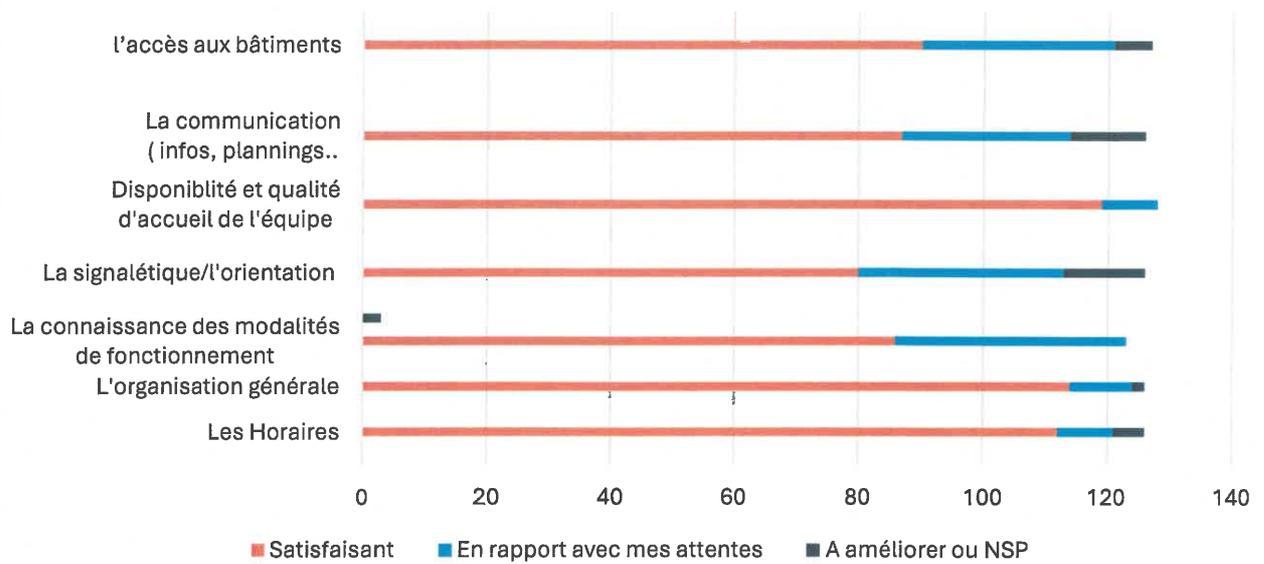
- Pour les familles :
 - o Le cadre d'accueil
 - o Les modalités d'inscriptions
 - o Les temps d'activités des enfants
 - o L'ambiance générale

- Pour les enfants
 - o Les temps d'activités / le cadre d'accueil
 - o Le climat

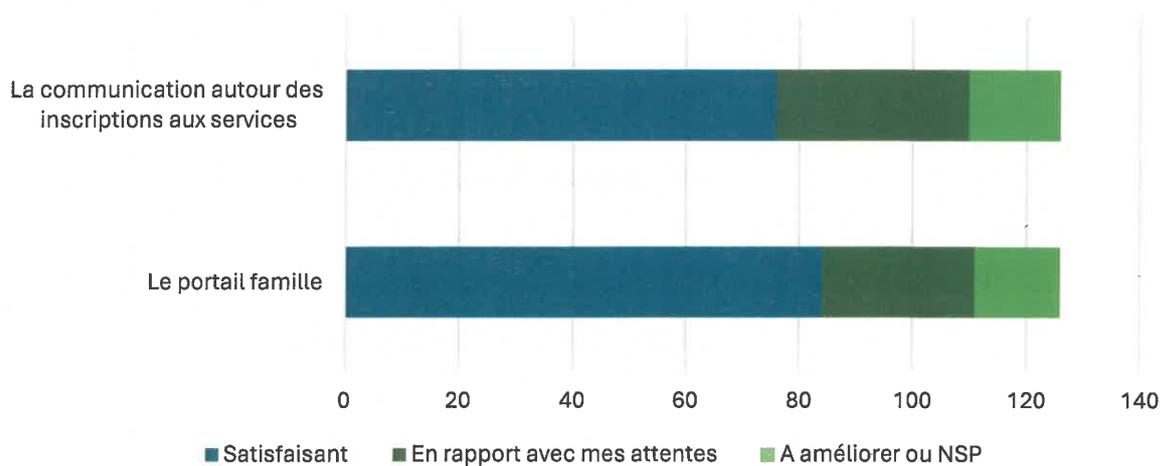
Ces différents éléments de retours constitueront des pistes de travail à approfondir dans le futur PEDT afin de répondre de manière plus adaptée aux objectifs de celui-ci.

<p>Au niveau des familles – 126 questionnaires rendus sur 437 familles concernées soit 28.8% de taux de retours</p>

Le cadre d'accueil



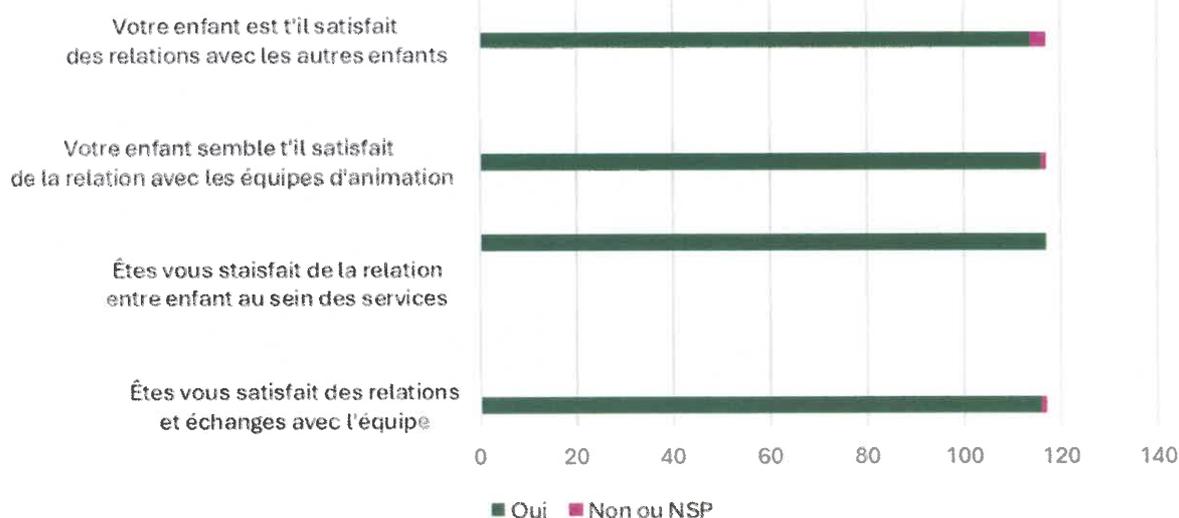
Les modalités d'inscription (117 retours)



Les temps d'activités de votre enfant (117 retours)



L'Ambiance Générale (117 retours)



Analyse synthétique des retours familles

Au travers des différents retours, en lien avec les graphiques présentés ci-dessus, il apparaît que la grande majorité des familles consultées sont globalement satisfaites du service mis en place les matins et soirs avant et après l'école.

Néanmoins, nous pouvons constater que pour les familles ayant répondu « en rapport avec mes attentes et à améliorer, les principaux points à prendre en compte afin d'améliorer le cadre d'accueil actuel seraient :

- L'accès aux bâtiments et la signalétique extérieure afin d'accéder aux allées d'accueil

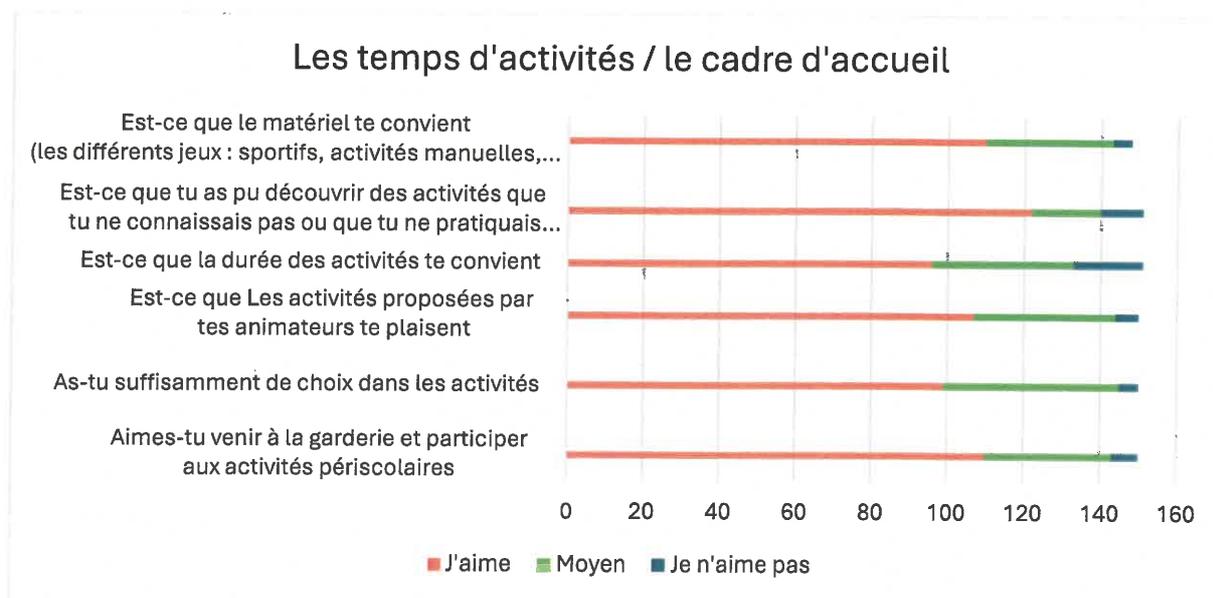
- La communication autour des projets, des activités, des inscriptions et des informations importantes
- La connaissance des modalités de fonctionnement, notamment pour les familles des enfants de moins de 6 ans

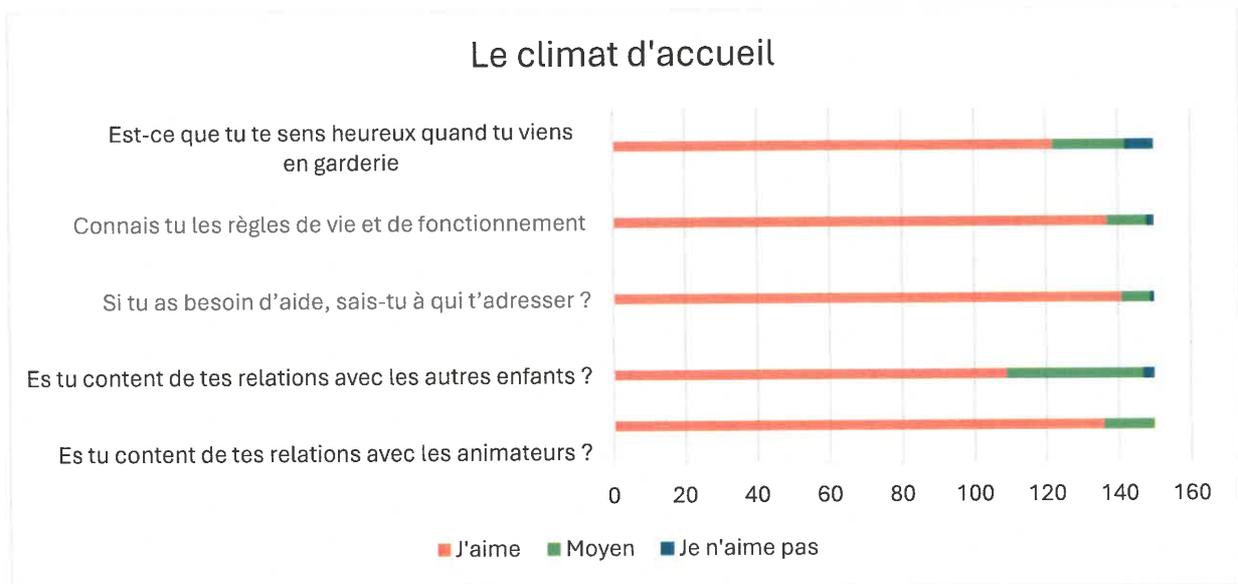
De plus il semble important de mettre en avant le fait que la majorité des familles sont satisfaites du climat général d'accueil que ce soit auprès de enfants mais également pour eux même.

De la même manière il semble apparaître que les temps d'activités éducatives de l'enfant sont en rapport avec les attentes de ceux-ci.

Au niveau des enfants – 150 retours questionnaires sur 192 enfants différents concernés soit 78% de retours

Le taux de retours important, signifie que la majorité des questionnaires ont été remplis par les enfants sur les temps d'animation périscolaire, avec un accompagnement plu sou moins marqué en fonction de la tranche d'âge concerné
(Seuls les enfants de PS et MS n'ont pas remplis ce questionnaire)





Analyse synthétique des retours des enfants :

Au vu de l'analyse des retours questionnaires, il semble que la grande majorité des enfants se plaisent à fréquenter l'ALSH Périscolaire.

Néanmoins, des points d'attention dans le futur PEDT seront nécessaires comme révélés dans les graphiques ci-dessus, à savoir

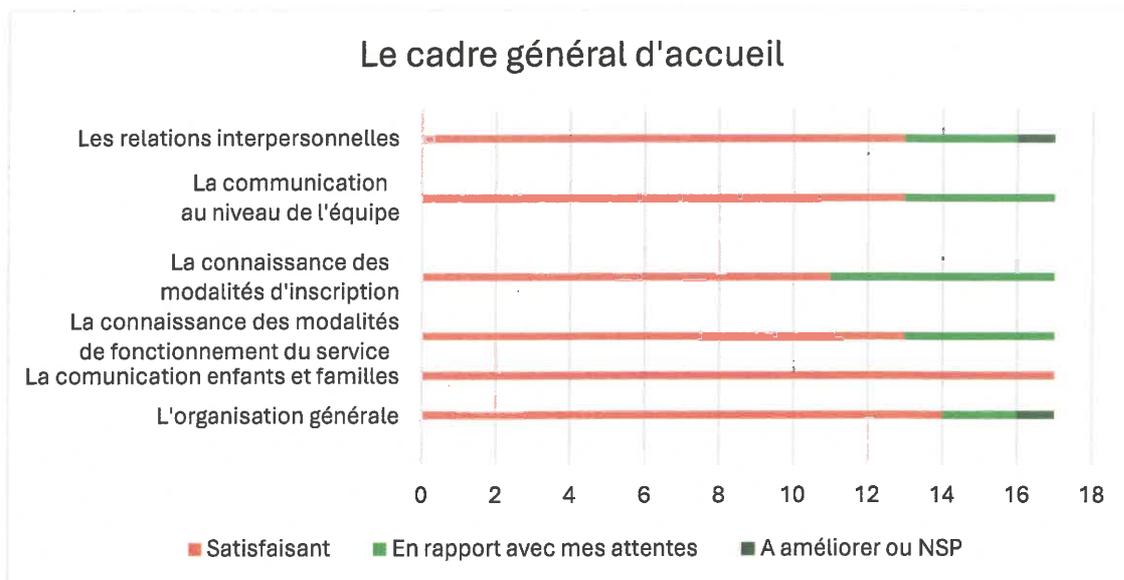
- Au niveau des activités : La durée et le choix des activités seront à analyser afin de peut-être respecter davantage les envies des enfants dans les propositions faites.
- Concernant le cadre d'accueil général, certains enfants (26% - 40 enfants) disent ne pas forcément aimer venir à la garderie. Ce constat, même s'il ne concerne qu'une minorité des enfants, nécessitera de se pencher sur l'accueil et la place de tous les enfants au sein des différents groupes
- Concernant le climat d'accueil, la relation entre enfant au sein des groupes sera également à analyser

1.4.2 Au niveau des intervenants

17 retours ont été comptabilisés sur l'ensemble des questionnaires distribués

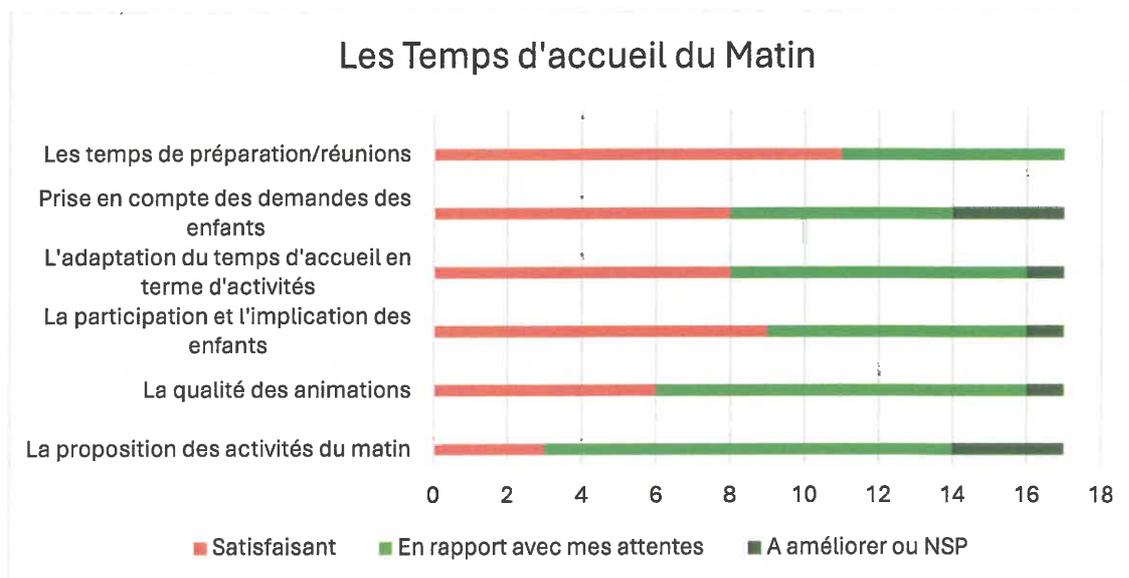
Les différents points abordés concernant les équipes d'animation étaient les suivants :

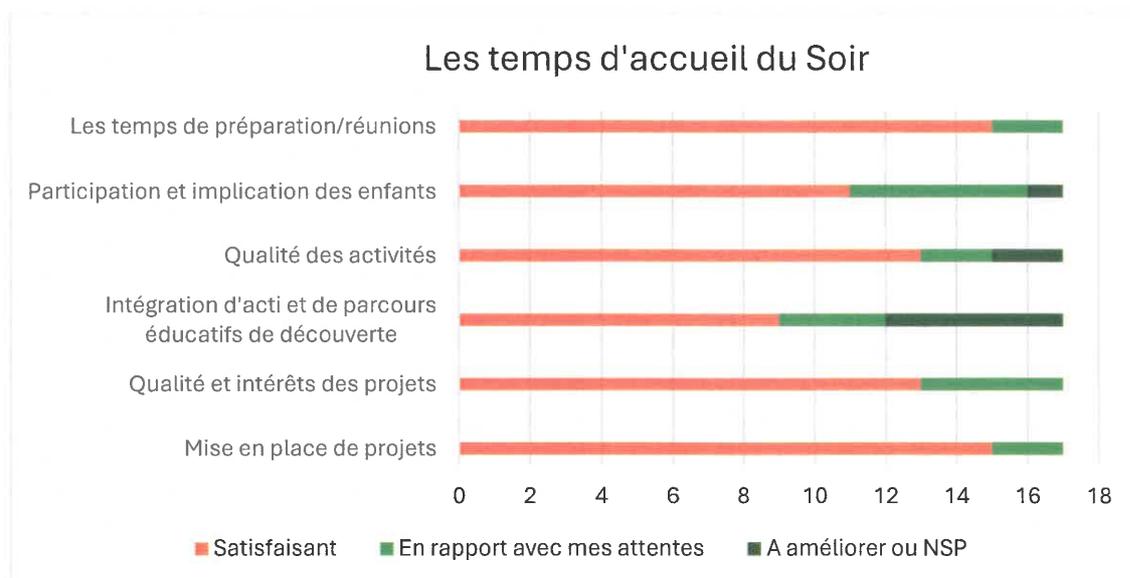
- Le cadre d'accueil
- Les temps d'accueil du Matin
- Les temps d'accueil du soir
- L'ambiance générale



Analyse :

La majorité des encadrants estiment que le cadre général est en adéquation avec leurs attentes.

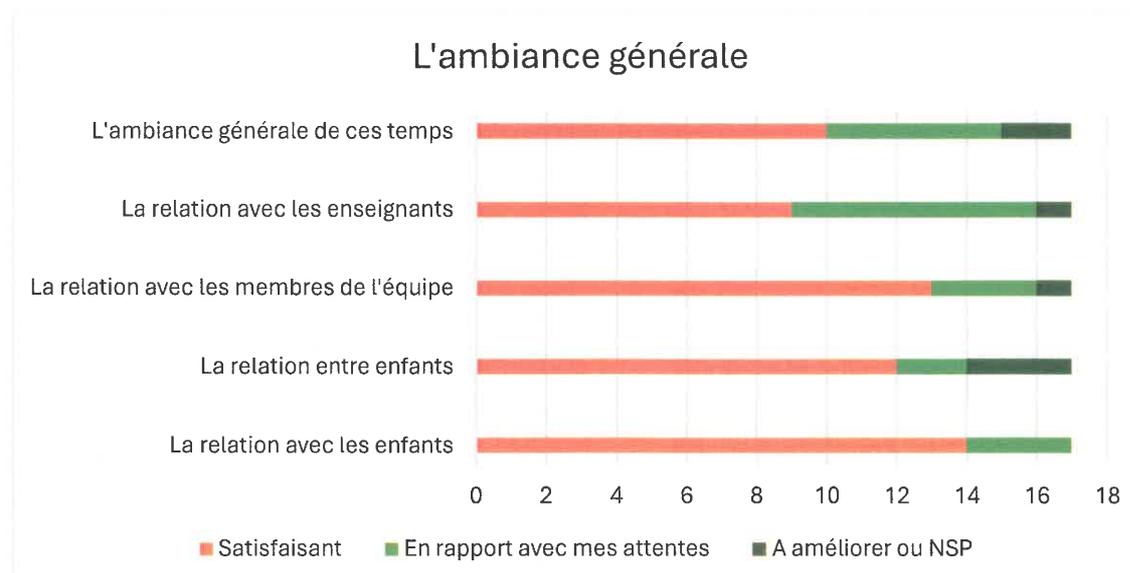




Analyse des temps d'accueil :

Concernant les accueils proposés aux enfants, il ressort de cette analyse plusieurs points à développer :

- L'accueil lors des temps du matin semble être à améliorer, notamment dans la proposition d'accueil faite aux enfants en terme (d'activités, de prise en compte des demandes des enfants sur ces temps...) Des améliorations semblent à apporter afin de rendre ce temps d'accueil plus en adéquation avec les objectifs fixés dans les projets
- L'accueil périscolaire du soir apparaît quant à lui plus satisfaisant, même si la participation et l'implication semble parfois être en deçà des attentes des équipes et les projets d'activités éducatifs, notamment de découverte, devraient être plus variés afin de développer davantage les objectifs fixés par le PEDT



Analyse de L'ambiance générale

Majoritairement satisfaisante, celle-ci devra principalement être développée au niveau de la relation entre enfant (qui constitue un enjeu partagé avec les retours des enfants) et la communication avec les équipes enseignantes

1.4.3. Objectifs et contenus des activités proposées

L'objectif principal de l'animation périscolaire est de permettre à l'enfant de disposer de temps d'accueils « hors temps scolaire » leur permettant de répondre à leurs envies et besoins du moment, tout en bénéficiant d'une offre d'activités péri éducatives de découverte et ludique.

Le choix de l'enfant est respecté et le « ne rien faire » fait partie intégrante du projet de fonctionnement des structures.

Des temps d'activités aux choix de l'enfant sont mis en place chaque soir dans les différents groupes encadrés.

La proposition d'activités faite aux enfants est essentiellement basée sur des projets d'animation mis en œuvre par les équipes pédagogiques dans le but de développer des objectifs inhérents aux différentes projets.

Les principaux types d'activités développés, constituent à la fois des supports des projets portés dans les groupes mais également des moyens pour pratiquer et découvrir de nouvelles activités et peuvent être définis comme suit :

Les activités traditionnelles proposées :

- Activités manuelles et plastiques en lien avec le projet
- Activités ludo sportives
- Découverte de nouveaux jeux sportifs
- Découverte des jeux traditionnels
- Activités motrices
- Découverte de nouveaux jeux d'intérieur
- Découverte des jeux de cartes
- Découverte des jeux de société et de coopération
- Activités créatives
- Découverte de la relaxation
- Découverte du yoga
- Découverte de la photographie
- Découverte du stop motion
- Découverte de la cuisine

Les activités thématiques en lien avec des besoins repérés et les enjeux du PEDT constituent un éveil et une sensibilisation du public, permettant de développer et d'approfondir de nouveaux savoirs.

- La semaine des droits de l'enfant, en lien avec l'UNICEF (chaque année au mois de novembre) ou des activités, jeux et expositions sont proposées à l'ensemble des enfants afin d'appréhender les problématiques internationales
- La semaine de l'alimentation (au mois d'octobre chaque année), permet aux enfants par le biais d'animations et d'ateliers, de découvrir les aliments, se sensibiliser à l'équilibre alimentaire, découvrir de nouveaux goûts, parler de gaspillage...
- La semaine de l'environnement et du développement durable (qui a lieu au mois d'Avril) et durant laquelle sont abordées de manière ludique, des thématiques telles que le tri des déchets, le gaspillage alimentaire, les bon gestes citoyens...
- La semaine du Jeu (au mois de juin chaque année), permettant au travers du « jeu sous toutes ses formes », d'aborder des notions de coopération, de citoyenneté, de règles collectives, d'entraide et de respect ...

D'autres semaines à thèmes peuvent également être développées en fonction des besoins identifiés par les encadrants ou en fonction des demandes des publics accueillis

A travers de ces temps d'accueil et au vu de l'organisation du service, du nombre important d'enfants accueillis et de la configuration des locaux, la totalité des activités sont encadrées et animées par les équipes pédagogiques du service enfance jeunesse (BAFA, Stagiaire BAFA ou non diplômés, CAP AEPE ...)

Cela constitue un enjeu dans le développement du service et des objectifs du PEDT, en effet afin de développer des activités éducatives cohérentes dans le cadre d'un parcours de découverte, il serait nécessaire de solliciter plus d'intervenants extérieurs et prestataires afin d'augmenter la qualité de l'offre périscolaire.

Néanmoins, cet enjeu, n'est pas réalisable à ce jour, les différentes structures d'accueil ne disposant pas de locaux ou de salles d'activités adaptées, à proximité, afin de pouvoir proposer aux différents groupes des parcours éducatifs de découverte en lien avec l'âge et le rythme des enfants.

2. ALSH PLAN MERCREDI

Rappels de fonctionnement

ALSH ESPACE JULES VERNE – Accueil des Mercredis	
Accueil Matin sans repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 12h20
Accueil Après Midi Sans repas	Accueil à partir de 13h00 à 14h00 et jusqu'à 18h45
Accueil Matin avec repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 14h00
Accueil Après midi avec repas	Accueil à partir de 12h00 à 12h20 et jusqu'à 18h45
Accueil Journée repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 18h45

Depuis septembre 2022, de nouvelles offres d'accueils le mercredi ont été proposées aux familles, afin de répondre au besoin exprimé par celles-ci mais également en relation avec les directives de la CAF.

De fait, ont été proposées des formules d'accueil variées incluant des accueils matins ou après-midi, avec ou sans repas, parallèlement à la classique journée entière qui a toujours été pratiquée.

2.1 Éléments de bilan quantitatif

2.1.1 Moyenne journalière de fréquentation depuis 2022

	Année 2022-2023	Année 2023-2024
Matin	145	151
Après midi	115	119

Les effectifs de 2021 étant très variables en raison de la crise sanitaire, il nous a semblé plus adapté de présenter les moyennes d'enfants accueillis depuis 2022.

Nous pouvons constater depuis 2 ans une augmentation du nombre d'enfants accueillis sur les services périscolaires, que ce soit le matin ou l'après-midi.

2.1.2 Equipe Pédagogique

Groupe 3-5 ANS (PS et MS)	7 animateurs (BAFA ou CAP AEPE)
Groupe 5-6 ans (GS)	4 animateurs (BAFA ou CAP AEPE)
Groupe 6-8 ans (CP-CE1)	6 animateurs (BAFA, sans formation, Adjoint d'animation)
Groupe 8-12 ans (CE2 à CM2)	6 animateurs (BAFA, Adjoint d'animation)
Une équipe de direction composée de 4 personnes (BAFD, Animateurs territoriaux, BPJEPS)	

2.2 L'Organisation du service

L'accueil périscolaire du mercredi est assuré au sein des locaux de l'ALSH Espace Jules Verne.

Dans un souci d'adaptation lié aux locaux mais également aux besoins des enfants, 4 groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants et répartis dans 6 salles d'accueils.

L'école maternelle Henri Wallon, est utilisée comme lieu d'accueil spécifique pour les moins de 6 ans (locaux d'activités, de temps calme et de sieste).

L'ALSH dispose également de locaux à proximité permettant de développer des activités de grands groupes, à savoir la halle des sports de Morpienas, le gymnase et le dojo Guillemot.

De par sa situation, l'ALSH peut bénéficier d'espaces naturels à proximité : la vallée de l'Auzette, le parc sports et nature, l'aire de loisirs municipale.

Les locaux d'autres services municipaux peuvent également être utilisés afin de développer certains projets : La médiathèque Municipale, le conservatoire et la salle Jean Cocteau.

Il semble important de noter que l'ensemble de ces locaux et espaces, permettent de mettre en place des parcours éducatifs de qualité et adaptés afin répondre aux objectifs du plan mercredi mais également du PEDT.

Le service est ouvert au public de 7h15 à 18h45. Afin d'optimiser le fonctionnement tout en s'adaptant aux besoins des usagers, un accueil et un départ échelonnés sont proposés : entre 7h15 et 9h30 le matin.

Un petit déjeuner (entre 8h et 9h) est proposé aux enfants accueillis et entre 16h45 et 18h45 le soir.

Ces temps d'accueil sont organisés de manière à permettre aux enfants d'entrer progressivement dans leur journée. A partir de 8h45, des temps de petites activités du matin sont proposés aux enfants présents sur la structure, suivant leur choix, il en va de même le soir à partir de 16h45.

La journée type est donc organisée à partir de 9h30 et jusqu'à 16h45, en y intégrant des temps d'activités (en lien avec les parcours éducatifs proposés) mais également des temps de repos nécessaires à l'enfant :

- Le temps libres « encadrés » permettant à l'enfant de faire en fonction de ses envies ou de ne rien faire
- Les temps calmes (avant et après repas), permettant à l'enfant de disposer d'un temps de relaxation puis un temps libre encadré
- Les temps de sieste ou de repos pour les enfants de moins de 6 ans

2.3 Accessibilité

Tous les enfants habitant à PANAZOL peuvent être accueillis ainsi que les enfants des communes extérieures en fonction des places disponibles.

L'accès à l'ALSH pour tous, y compris les enfants en situation de handicap, a l'instar du service animation périscolaire, constitue un réel enjeu pour notre structure et les équipes d'animations.

En effet, l'inclusion étant un des objectifs principaux du PEDT, il a été nécessaire durant cette période de développer les connaissances et compétences des équipes au travers de ces accueils particuliers. Ainsi des formations ont été mises en place et une animatrice titulaire « référente handicap » a été nommée afin d'optimiser l'accueil de ces enfants en septembre 2023.

La démarche en étant à ses débuts, celle-ci a aujourd'hui pour mission de se former personnellement, d'accompagner les équipes dans une démarche de formation, de développer les Protocoles d'accueil avec les familles de ces enfants, de faire le lien avec les équipes enseignantes et de mettre en place des outils et du matériel adapté à l'accueil de ceux-ci.

Concernant le plan mercredi, des aménagements dans la journée sont possibles pour les enfants en situation de handicap quand le besoin se fait ressentir de la nécessité d'un temps d'apaisement. Dans ce cadre, la référente handicap propose un espace adapté, aménagé, avec des outils et du matériel spécifique.

Concernant les enfants porteurs de PAI, une attention particulière est mise en place dans le suivi des pathologies :

- Un premier recensement est fait soit lors des inscriptions scolaires, soit lors d'une nouvelle inscription sur la structure
- Une rencontre avec les familles est organisée par la suite afin de vérifier la trousse de secours et les protocoles à mettre en place
- Un listing est établi et les informations spécifiques transmises aux équipes pédagogiques et de restauration
- Une vérification des listes de présences, croisées avec le listing PAI est assurée tous les mercredis matin avec les équipes cuisines
- Des trousse individualisées sont mises en place et à disposition des équipes dans un local adapté (infirmerie) et fermé à clé.

2.4 Tarification et Inscriptions

Le service ALSH Plan mercredi est ouvert aux enfants scolarisés sur les écoles de PANAZOL après inscription auprès de celui-ci.

Les demandes d'inscriptions se font de manière dématérialisée par le biais du portail famille INOE.

Il s'agit d'un service payant pour lequel une tarification journalière modulée en fonction du QF CAF est proposée, elle a été établie lors de la rentrée 2021-2022.

Cette grille tarifaire est revue chaque année afin de pouvoir analyser l'équité de répartition dans les différentes tranches mais également de s'adapter aux évolutions externes liées à l'augmentation des coûts de fonctionnement notamment.

Les tarifs sont adaptés en fonction des présences des enfants, soit des tarifs journée, demi-journée sans repas ou demi-journée avec repas.

2.5 Éléments de bilan Qualitatif

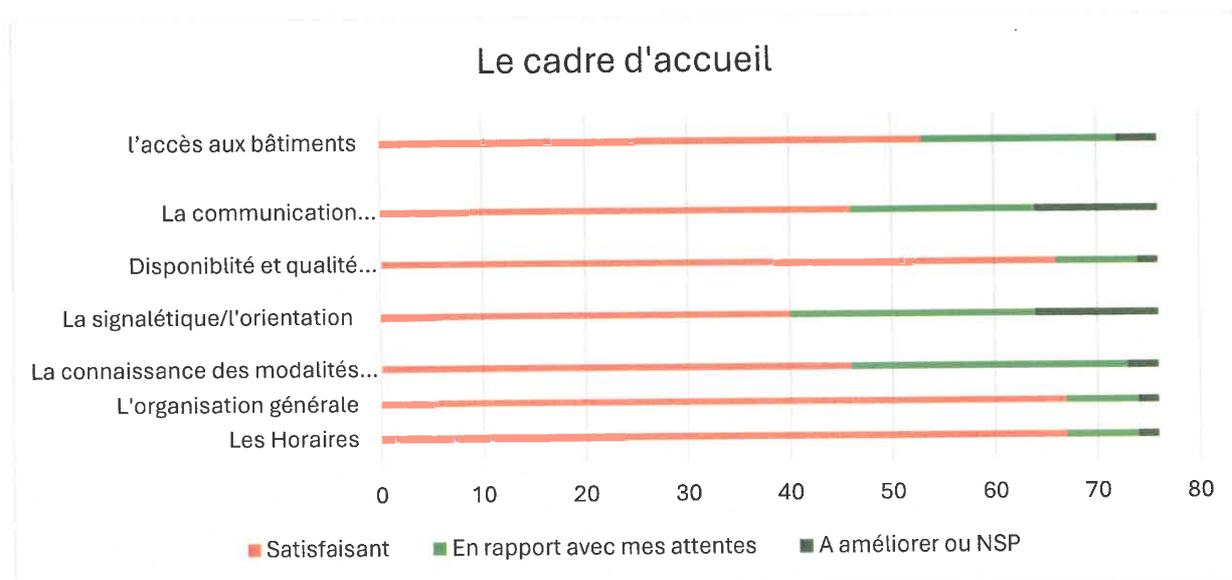
2.5.1 Accueil des enfants et de leurs familles

Afin de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre éducative proposée lors des temps d'accueils périscolaires, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés auprès du public autour de différents points que sont :

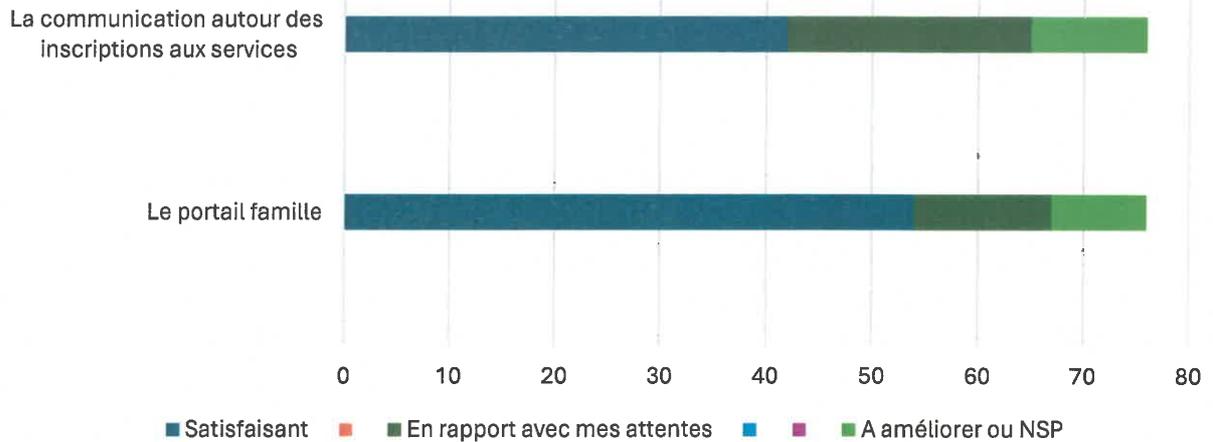
- Pour les familles :
 - o Le cadre d'accueil
 - o Les modalités d'inscriptions
 - o Les temps d'activités des enfants (questionnaires identiques au service animation périscolaire)
 - o L'ambiance générale (questionnaire identique au service animation périscolaire)

- Pour les enfants
 - o Les temps d'activités / le cadre d'accueil
 - o Le climat

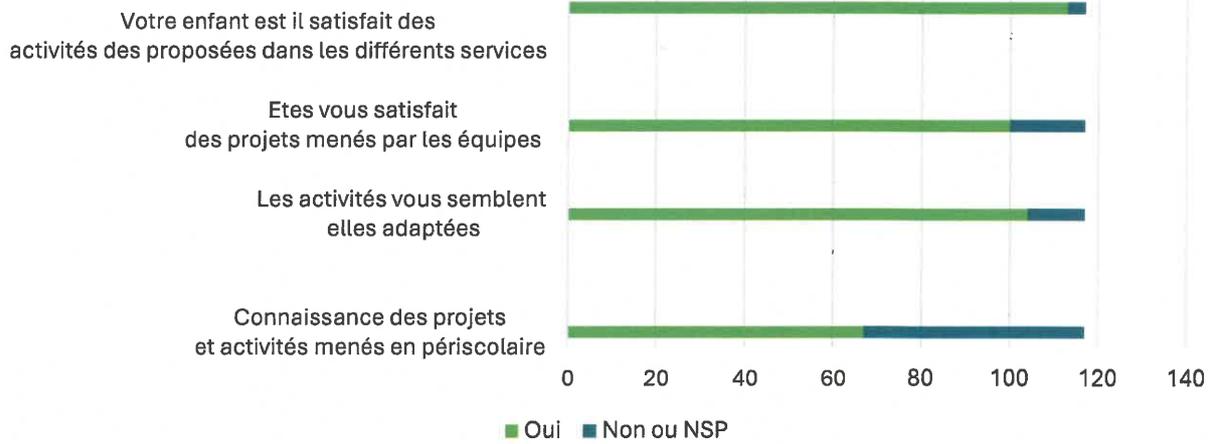
Au niveau des familles – 76 questionnaires rendus sur 276 familles concernées soit 27.5% de taux de retours



Les modalités d'inscriptions

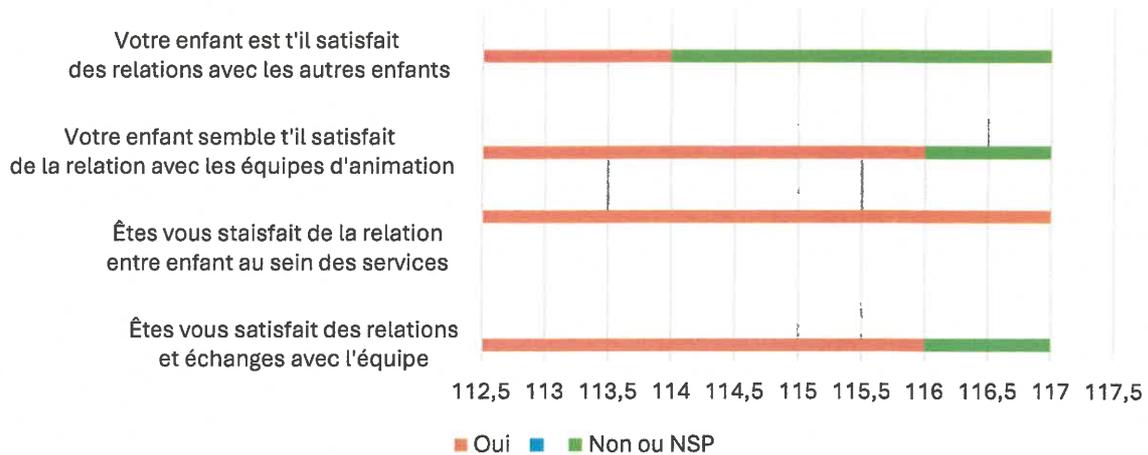


Les temps d'activités de votre enfant



Retours croisés avec les autres services d'accueil

L'ambiance générale



Retours croisés avec les autres services d'accueil

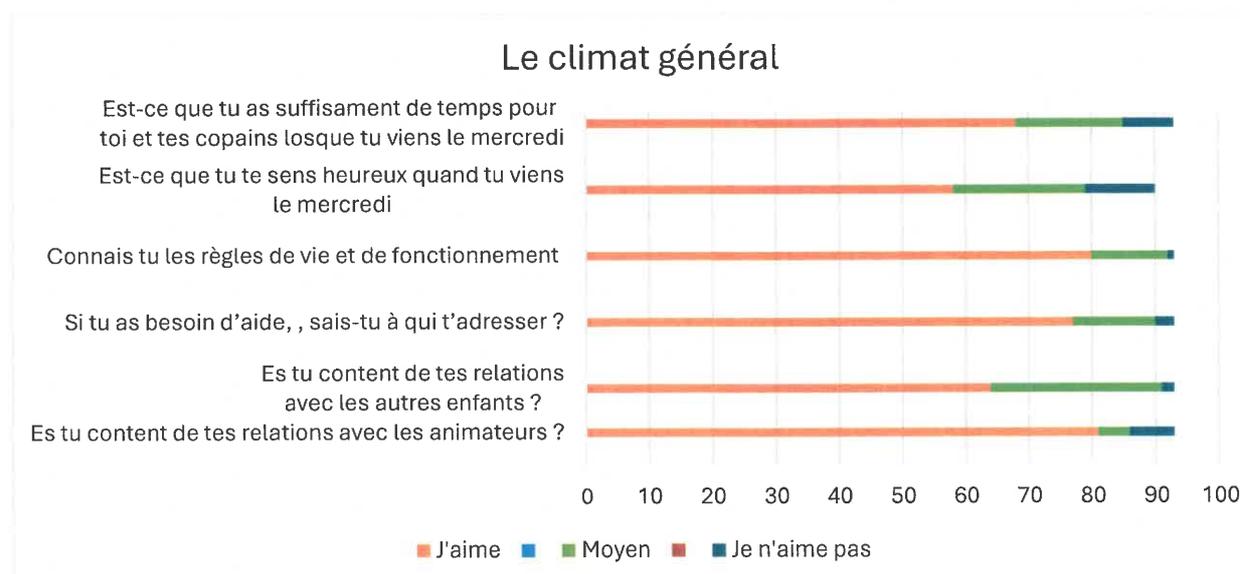
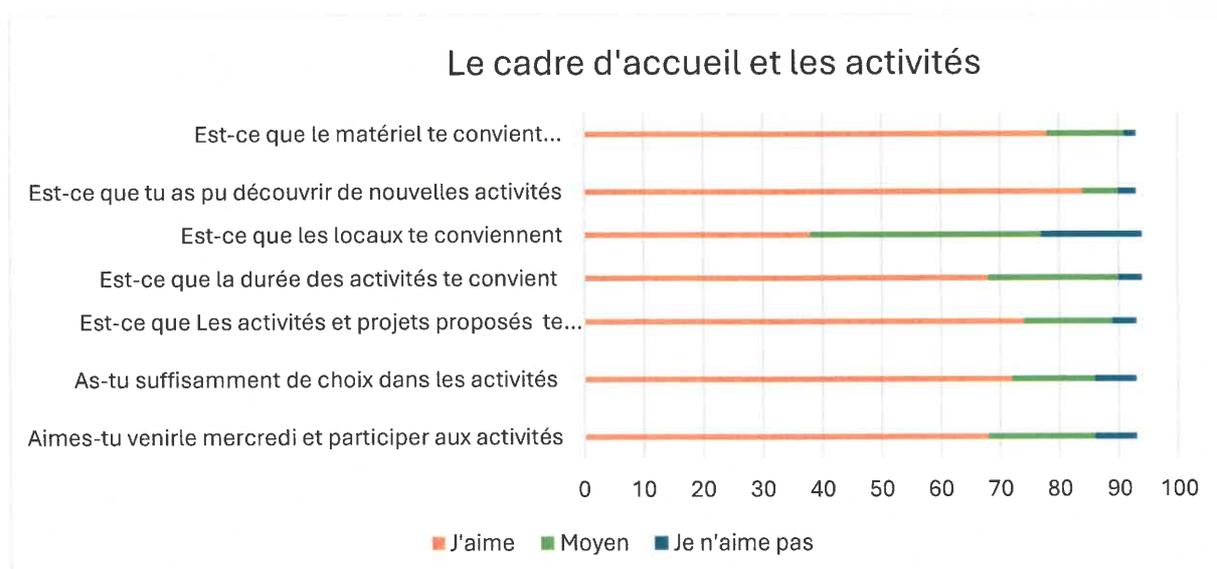
Analyse des retours des familles :

Au vu des retours, les familles sont globalement satisfaites de l'accueil proposé les mercredis.

Parmi les points que nous pourrions mettre en avant afin de développer des outils, nous pouvons évoquer :

- Un travail à réaliser sur la communication liée aux activités et aux projets, aux informations diverses, et de fonctionnement, ainsi que sur les inscriptions
- Travailler sur l'orientation des familles vers les espaces d'accueil, en mettant en place une signalétique adaptée
- Mener une réflexion sur les relations entre enfants au sein de la structure

Au niveau des enfants – 93 questionnaires rendus sur 155 enfants concernés soit 60% de taux de retours



Analyse des retours des enfants

Une nouvelle fois, la majorité des enfants sont globalement satisfaits de l'accueil et des projets proposés le mercredi, néanmoins certains points attirent notre attention :

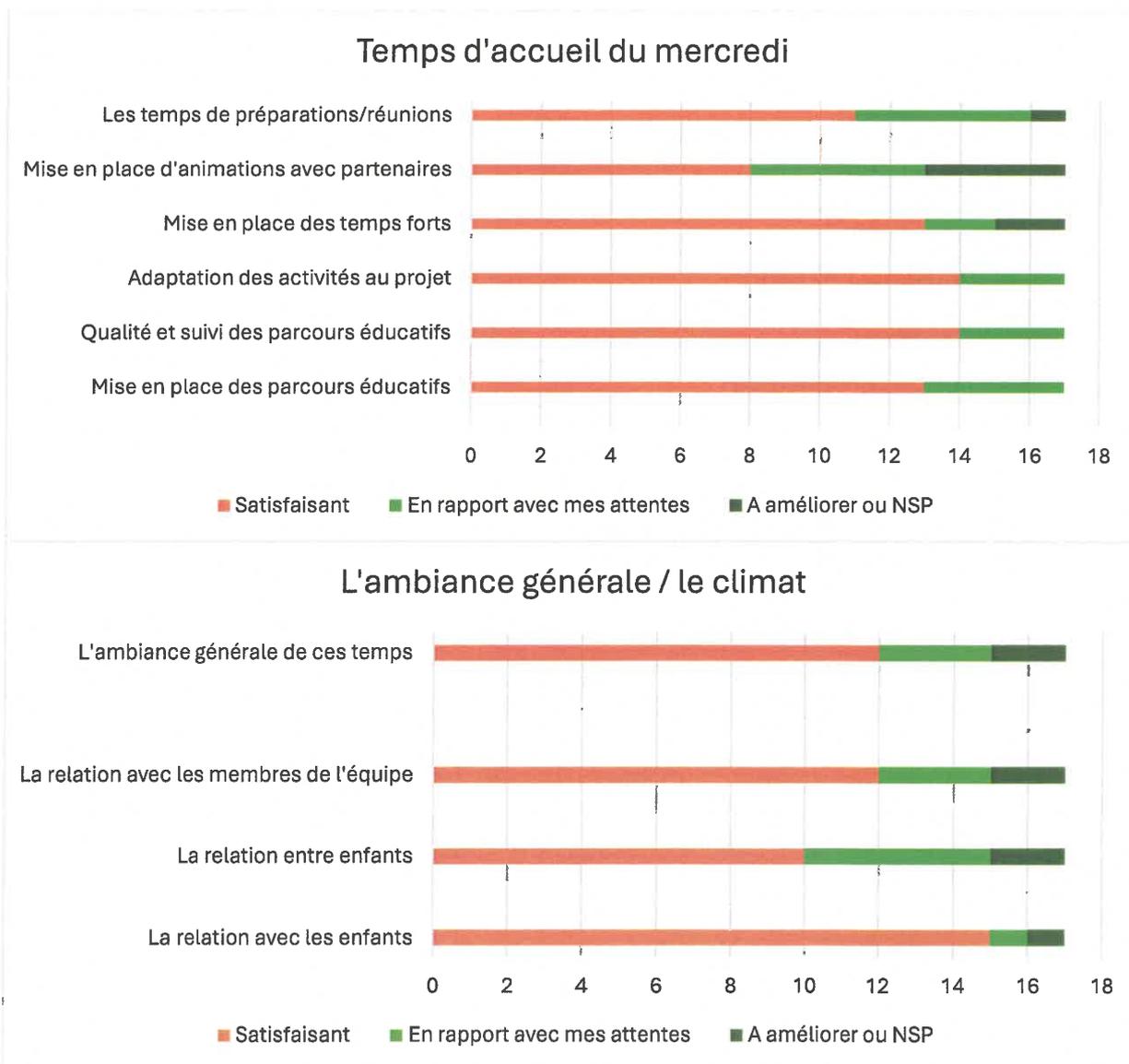
- La problématique des locaux (salles, sanitaires...) Constitue majoritairement une insatisfaction des usagers
- Une nouvelle fois la relation entre enfants et le bien être de l'enfant lors de cet accueil le mercredi doit être l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe

2.5.2 Au niveau des encadrants

17 retours ont été comptabilisés sur l'ensemble des questionnaires distribués

Les différents points abordés concernant les équipes d'animation étaient les suivants :

- Le cadre d'accueil (retour groisé avec les autres structures d'accueil)
- Le Temps d'accueil de Mercredi
- L'ambiance générale le Mercredi



Analyse des retours des encadrants

Une majorité de l'équipe d'encadrement est satisfaite du fonctionnement du temps d'accueil du mercredi, parmi les points d'attention, nous pouvons relever :

- La relation entre enfants
- Concernant les activités, développer, pour certains groupes, les interventions de partenaires ou prestataires en fonction des projets menés

2.5.3 Objectifs et contenus des activités proposées

L'accueil proposé les mercredis dans le cadre du « plan mercredi » repose sur la mise en place de parcours éducatifs, en lien avec les thématiques de cette labélisation.

Au travers de la mise en place de ce plan mercredi, la collectivité affirme une réelle volonté politique de soutenir les actions éducatives menées dans les différents services enfance jeunesse.

Ainsi tous les groupes d'âges concernés mettent en place ces parcours tout au long de l'année au travers de projets d'animation.

Ceux-ci sont organisés entre chaque période de vacances et varient chaque année en fonction des évaluations, des nouveaux besoins ou de l'actualité.

Les parcours éducatifs sont :

- Parcours citoyen
- Parcours sport et santé
- Parcours Culturel et scientifique
- Parcours artistique
- Parcours environnement

Au cours sa journée, l'enfant bénéficie de 2 types de projets :

- 1 temps le matin ou l'après-midi en lien avec un parcours éducatif
- 1 temps le matin ou l'après-midi en lien avec un autre projet d'animation propre à la structure et son projet pédagogique

Les parcours éducatifs sont déclinés en projet d'animation. Ils sont essentiels à la mise en place cohérente d'activités ludiques au sein de l'ALSH. Ils sont en lien avec un thème adapté et ludique qui permet de faire vivre le projet du début à la fin.

Afin de maintenir les enfants impliqués tout au long du projet, La recherche d'un fil conducteur entre les activités permet de rendre cohérent le déroulement du projet.

Chaque activité a un lien avec un temps fort final (grand jeu exceptionnel, spectacle, sortie...).

Ils sont réfléchis et adaptés aux groupes d'enfants. Ils doivent également tenir compte du choix et de la motivation de ceux-ci, ce qui implique qu'à tout moment la nécessité d'adaptation et de régulation

Ces projets intègrent une typologie variée d'activités permettant de répondre aux besoins des enfants accueillis.

Afin de compléter les projets et parcours éducatifs, l'intervention de partenaires locaux ou prestataires spécialisés est sollicitée selon les thématiques et les domaines de compétences des animateurs du service enfance jeunesse.

Ceux-ci constituent un apport de savoirs et de compétences qui vient enrichir l'offre éducative et la transmission de savoirs aux enfants

Bilan des parcours éducatifs proposés

Plan mercredi 2021-2022

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
3-5 ANS (40 enfants)	PARCOURS CITOYEN	<u>Sensibilisation autour du droit des enfants.</u> - Activités manuelles : silhouettes enfants pour exposition « tous ensemble » -Spectacles de marionnettes -grand jeu de l'oie des droits -jeux de sociétés autour des droits de l'enfant (dominos, memory, puzzles...)	Exposition de silhouettes
	PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL	<u>Découverte et mise en scènes d'activités artistiques</u> -Chant -Expression (cirque, conte) -Danse (petite chorégraphie) -Musique (divers instruments) -Création de costumes et déguisements	Interventions du conservatoire pour mise en place du spectacle (danse) Spectacle /repas « CABARET »
	PARCOURS ACTIVITES MANUELLES ET CREATIVES	<u>Découverte de l'Espace et des planètes</u> Création de multiples supports de décoration « espace », création du kit du spationautes (maques, jet pack...)	Grand jeu la chasse aux planètes
	PARCOURS ENVIRONNEMENT	<u>Découverte de la faune et de la flore environnante</u> -Sorties découvertes à l'Auzette -Découverte des abeilles -Création de Nichoirs -Loto Herbier -Cuisine naturelle	Animation au jardin des sens de NEXON Animation au centre nature de la Loutre

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
5-6 ANS (23 enfants)	PARCOURS CITOYEN	Découverte des gestes citoyens (Conduite, piétons, premiers secours et solidarité) -Création de permis et panneaux routiers -Grand quizz piétons -parcours vélo -Découverte gestes premiers secours -fresque citoyenne	Intervention POLICE MUNICIPALE – parcours vélo-questions citoyennes- remises de diplômes
	PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL	Les contes et légendes -création de décors et costumes -Découverte et lecture de différents contes -Grands jeux adaptés au thème	Chasse aux contes
	PARCOURS ACTIVITES MANUELLES ET CREATIVES	Autour des Indiens -Fabrication de coiffe, flèches et arcs, attrapes rêves -Portrait indien -Création collective d'un TOTEM -découverte du monde des Indiens et des différentes tribus -Création d'une danse indienne	Grand jeu KOH LANTA ...indien...
	PARCOURS ENVIRONNEMENT	Les petites bêtes écolos -La vie de la coccinelle -Memory insectes, relai insectes, loto insectes -Fabrication d'un arbre à papillon -Grand jeu du recyclage -divers jeux adaptés au thème	Sortie à la CITE DES INSECTES

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
6-8 ANS (35 enfants)	PARCOURS CITOYEN	CE1 : la découverte du secourisme -Création de trousse de secours individuelles -Activités manuelles (extincteurs, badges de secouriste...) -Jeux sportifs autour du secourisme CP : Les émotions -Appréhension des différentes émotions au travers de jeux, activités manuelles...	Intervention SB Formation - découverte gestes de premiers secours Découverte de la MUSICOTHERAPIE
	PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL	Découverte de l'ART : -Peintures, graffitis, dessins, utilisation de l'encre... -Poterie/Argile -Réalisation de tableaux géographiques, portrait graphique -Jeux Ludo sportifs autour du thème (relais monuments, grille des arts, stands de jeux autour des grands tableaux...) -Découverte de la danse	Chasse aux artistes Intervention Conservatoire - Mme COUSSY
	PARCOURS ACTIVITES MANUELLES ET CREATIVES	Freestyle sur l'activité manuelle : -Pyrogravure -Mosaïque -Sacs en papier -cadres photos, tableaux pubs, pompons carton... -Jeux divers	Découverte du papier - Atelier au MOULIN DU GOT
	PARCOURS ENVIRONNEMENT	Découverte de l'environnement -Activités manuelles -découverte des insectes -jeu avec la nature -défis nature -Jardinage	Intervention Mr PASCAUD -Apiculteur Initiation au jardinage PANAZ'EMOI

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
8-12 ANS	PARCOURS CITOYEN (50 enfants)	<u>Sensibilisation du public aux valeurs citoyennes :</u> -Photographie autour « Des notions citoyennes » -Multi jeu autour des « différences » -Grand quizz Citoyen (musique, Vidéo, Sécurité.) -Grand jeu de plateau/défis autour des valeurs citoyennes -Patchwork / fresque murale collective	Expo / Intervention UNICEF autour des droits de l'enfant Intervention SB Formation – découverte gestes de premier secours
	PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL (40 enfants)	<u>Découverte de l'expression :</u> -Matches d'impro -Jeux divers (le sculpteur, Le sac à Malice, -Balade contée -Battle de Just Dance -Découverte du Cirque (initiation au jonglage, magie, équilibre...)	Grand jeu « on refait le bilan »
	PARCOURS ACTIVITES MANUELLES ET CREATIVES (35 enfants)	<u>Création de jeux en bois</u> -Découverte des outils et de leur utilisation (tracer, percer, poncer...) -Création d'un jeu en bois individuel et un collectif	Création individuelle d'un jeu en bois
	PARCOURS ENVIRONNEMENT (37 enfants)	<u>Découverte de l'environnement proche de chez nous</u> -Découverte et plantation d'une haie -Jeu et activités sensoriels (dessin avec éléments naturels, découverte des senteurs des fleurs, ...) -Découverte des arbres de nos forêts (jeux divers : bataille de feuilles, mon arbre mon ami, béret nature, rallye nature...) -Land art -Grande course nature (Panaventure)- défis, stands, questions nature....	Plantation d'une Haie à l'Auzette dans le cadre de l'opération HAIECOLIER Découverte de l'Auzette avec un animateur Nature de La LOUTRE Visite et animations dans la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges

Plan Mercredi 2022-2023

GROUPE D'ÂGE	INTITULE PARCOURS EDUCATIF	DU	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
3-5 ANS (35 enfants)	PARCOURS « SPORT / SANTE »	/	Expérimenter et coopérer dans les jeux sportifs Sensibilisation à l'activité physique (découverte de certains sports, jeux de relais, motricité...)	Grand tournoi de sports
	PARCOURS « CITOYENNETE »		Non mis en place, continuité avec le parcours sport santé sur cette période Participation à la semaine des droits de l'enfant avec des jeux et activités en lien avec la mixité	Participation à la semaine des droits de l'enfant
	PARCOURS « CULTUREL »		La fiesta des barbapapas Activités manuelles et jeux en lien avec le thème Activités autour des livres et du conte	*Intervention Lire et faire lire 87 *Intervention Médiathèque
	PARCOURS ENVIRONNEMENT		Découverte des éléments de la nature qui nous entourent (faune et flore) Utilisation d'éléments naturels dans le cadre d'activités manuelles et plastiques Découvrir différents lieux environnants Jeux d'extérieurs dans le milieu Manipulation dans des bacs de transvasements	Sortie au PARC du REYNOU Sortie à la ferme pédagogique « les Ptites mains » à Saint Auvent « Mini randonnée dans l'Auzette

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
5-6 ANS (20 enfants)	PARCOURS « SPORT SANTE » /	Découverte et Initiation au sport -Rugby, Hockey, Coxy Bola, Jeux de lancers, Activités manuelles en lien avec l'olympisme	Initiation avec le club de Rugby de Panazol
	PARCOURS « CITOYENNETE »	-Initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers -Parcours piétons et vélos (passage du permis) - Activités/jeux en lien avec la semaine des droits de l'enfant	Rencontre avec les pompiers de la caserne de Beaubreuil
	PARCOURS « CULTURE SCIENTIFIQUES »	-Les expériences : Culinaires, scientifiques (volcans, lampe magique) artistiques	/
	PARCOURS ARTISTIQUE	Découverte des arts du cirque au travers de réalisations manuelles et d'initiations	Création d'un spectacle
	PARCOURS ENVIRONNEMENT	Découverte des milieux environnants jeux divers et activités manuelles Observation de la faune (insectes)	Sortie PÊCHE Découverte de la faune avec LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
6-8 ANS (47 enfants)	PARCOURS « SPORT / SANTE »	Découverte de jeux ludo sportifs et sports olympiques Créations manuelles en relation avec la thématique olympique	*Intervention IDEASPORT Découverte des sports paralympiques
	PARCOURS « CITOYENNETE »	Découverte du code de la route + sensibilisation au recyclage Créations manuelles avec des objets recyclés Quizz permis, jeu du code de la route	*Police municipale *Visite du centre de tri *Intervention association Zérowatts
	PARCOURS « CULTUREL »	« Les petits artistes » pour les CE1 Découverte du cinéma et des techniques avant le numérique (jeux, quizz, créations manuelles ... Flip book, ombres, thaumatrope...) « tout un art » pour les CP Découverte différentes techniques et matériels pour créer et mettre en place des activités manuelles	*Reportage sur mickey et sa création *Intervention d'une artiste et réalisation d'œuvres
	PARCOURS « ARTISTIQUE »	Les arts du cirque pour les CE1 Activités manuelles (créations de balles de jonglages, déguisements/costumes)	*Initiation aux arts du cirque avec association « Rue du Cirque » *Création d'un Spectacle et représentation
	PARCOURS « ENVIRONNEMENT »	Expérimentation et manipulation au travers des éléments naturels Land Art, balade contée en forêt, portrait nature, dessine avec la nature, initiation au potager	Sortie à La cité des Insectes Sortie au pôle de Lannaud

GROUPE D'ÂGE	INTITULE PARCOURS EDUCATIF	DU	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
8-12 ANS (40 enfants)	PARCOURS « SPORT SANTE »	/	Découverte et initiation à de nouveaux sports (pétanque foot, pull ball, cerceaux ball, course d'orientation) Initiation au mieux manger (parcours des menus, réalisation de barres de céréales, quizz alimentation..)	Terra Aventura avec épreuves sportives
	PARCOURS « CITOYENNETE »		Thématique « les dangers du quotidien » Grands jeux autour des « dangers domestiques » et des « dangers au quotidien », temps d'échanges et d'initiation -Participation à la semaine des droits de l'enfant	Intervention Secouriste et police Municipale Semaine des droits de l'enfant
	PARCOURS « CULTUREL »		Découverte de l'Art sous toutes ses formes « Art painting », « Art recyclé », Light painting, Graff, Art photo, Art Visuel	Exposition des œuvres sur l'ALSH
	PARCOURS ARTISTIQUE ET SCENIQUE	ET	Découverte et initiation à l'expression scénique et aux différentes techniques d'expression Création d'un spectacle par les enfants	Représentation à la salle Jean Cocteau de PANAZOL
	PARCOURS ENVIRONNEMENT		Créer avec les éléments naturels Prendre connaissance de son environnement et sensibiliser à sa protection Jouer avec le milieu	*Créations Naturelles diverses *Intervention de LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

Plan Mercredi 2023-2024

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
3-5 ANS (47 enfants)	PARCOURS « ART ET CULTURE »		
	PARCOURS « CITOYEN »	Découverte du code de la route Création autour du code de la route Découverte des panneaux de signalisation	Intervention de la police municipale Grand parcours du code la route
	PARCOURS « SCIENTIFIQUE »	Découverte de petites expériences scientifiques Manipulation Jeux autour des textures et des couleurs	Présentation de petites expériences lors d'un spectacle
	PARCOURS « ENVIRONNEMENT »	Découverte de la faune au travers d'observations Découverte des lieux naturels environnants (balade nature, arbres et feuilles, ruisseau...) Recyclage	Grand jeu extérieur Autour de la faune (Stands)
	PARCOURS « SPORTIFS »	Autour des jeux olympiques Découverte des sports olympiques Créations manuelles	Grande Olympiade

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
5-8 ANS (64 enfants)	PARCOURS « ART ET CULTURE »	Découverte du continent Africain et de sa culture musicale (Réalisation d'instruments musicaux, jeux et activités manuelles)	Intervention de l'association « joli Mandingue » - percussions africaines
	PARCOURS « CITOYENNETE »	Découverte d'activités en lien avec le recyclage Participation à la semaine mondiale des enfants	Balade contée en lien avec le droit des enfants Grand jeu de l'oie « deviens Citoyen »
	PARCOURS « SCIENTIFIQUE »	Découverte d'activités sensorielles Pratique d'activités scientifiques (expériences) Découverte du système solaire (création d'un système solaire, fusées.) Expériences autour des 4 éléments (Réalisation de montgolfière, représentation du système solaire...)	Rallye photo autour du thème
	PARCOURS « ENVIRONNEMENT »	Découverte de la nature pour en comprendre le fonctionnement et ainsi démontrer son importance (Créations diverses, cueillette, observation, comparaison) Découverte du monde des abeilles Jeux de pleine nature	/
	PARCOURS « SPORTIF »	Autour des jeux olympiques Découverte des sports olympiques Découverte de sports innovants Créations manuelles	Grande Olympiade

GROUPE D'ÂGE	INTITULE DU PARCOURS EDUCATIF	ACTIVITES PRINCIPALES MISES EN PLACE	TEMPS FORTS
8-12 ANS (50 enfants)	PARCOURS « ART ET CULTURE »	Découverte de nouvelles activités créatives en lien avec la nature et les différents sens (Tableaux galets, dessin perspectives, bruitages, cadre nature, terre et argile...)	Atelier de Poterie Au musée de la terre à PUYCHENY
	PARCOURS « CITOYENNETE »	Sensibilisation aux dangers d'internet, des réseaux sociaux Sensibilisation au bien manger et bien bouger Sensibilisation au bien vivre ensemble	Grand jeu chaque mercredi en lien avec les objectifs du projet
	PARCOURS « SCIENTIFIQUE »	Le monde de la police scientifique (activités, jeux d'enquêtes) Expérimentations et enquêtes au travers d'expériences scientifiques	Intervention de RECREASCIENCES
	PARCOURS « ENVIRONNEMENT »	Sensibilisation des enfants au milieu environnement et notamment la flore et la faune (jeux, quizz, expositions) Utiliser les matériaux naturels dans le cadre d'activités manuelles et plastiques (sifflets, gazous, arcs...) Jeux de pleine nature	Intervention l'animatrice de la Maison de la nature de limoges
	PARCOURS « SPORTIF »	Autour des jeux olympiques Découverte des différents sports olympiques et paralympiques Découverte de l'olympisme et de ses valeurs Découverte des pays représentés et des sports majeurs dans ceux ci	Intervention d'IDEASPORT Grande olympiade

Analyse des parcours éducatifs proposés dans le cadre du Plan Mercredi

Points positifs

- Respect des parcours éducatifs à développer dans le cadre de la labélisation plan mercredi
- Cohérence des projets sur l'ensemble des groupes
- Moyen de formaliser davantage les activités éducatives
- Ces parcours permettent aux enfants de bénéficier d'activités en lien avec des besoins identifiés
- Impulsion d'une dynamique de groupe pour les enfants et les animateurs
- Apport de connaissances et de savoirs divers pour les enfants
- Sollicitation plus importante des acteurs du territoire dans la transmission de compétences
- Les parcours éducatifs permettent de répondre en partie aux objectifs fixés dans le cadre du PEDT

Points à améliorer

- La difficulté d'années en années de renouveler et d'innover dans les projets proposés
- Revoir certaines thématiques qui posent quelques difficultés dans la mise en place d'activités pour certaines tranches d'âges
- Revoir la définition des objectifs et les modalités d'évaluation des parcours éducatifs et du plan mercredi, afin de se rapprocher davantage des attentes de la labélisation.
- Implication plus importante des partenaires associatifs locaux à prévoir

3. Accompagnement à la scolarité

Rappels de fonctionnement

Offre d'accueil	Lieux	Horaires
Etudes surveillées	Ecole Élémentaire	Du Lundi au Vendredi de 16h45 à 18h00
Aide aux devoirs	ALSH Espace Jules Verne	Du Lundi au Vendredi de 16h45 à 18h30

3.1 Eléments de bilan quantitatif

3.1.1 Moyenne journalière de fréquentation depuis 2022

	Année 2022-2023	Année 2023-2024
Etudes Surveillées	31 (126 inscrits)	38 (125 inscrits)
Aide aux devoirs	22 (52 inscrits)	23 (54 inscrits)

Les effectifs de 2021 étant très variables en raison de la crise sanitaire, il nous a semblé plus adapté de présenter les moyennes d'enfants accueillis depuis 2022.

Nous pouvons constater depuis 2 ans une stabilité des effectifs de l'aide aux devoirs et une augmentation des effectifs pour les études surveillées.

3.1.2 Equipe Pédagogique

Etudes surveillées	Sous forme de roulement : 5 intervenants contractuels (étudiants, enseignants retraités) 8 enseignants de l'école Turgot Jaurès 1 Coordonnateur (BEESAPT) chargé de la surveillance et de l'organisation générale
Aide aux devoirs	1 à 2 encadrantes (étudiants)

3.2 L'Organisation du service

Les études surveillées

Cette offre d'accompagnement est proposée à tous les élèves scolarisés au sein des écoles élémentaires, du CP au CM2.

Les enfants sont répartis dans des salles de classes ou dans les salles périscolaires de l'école.

Les enfants sont accueillis sur la totalité de l'amplitude horaire, aucun départ échelonné n'est possible, afin que chaque enfant dispose d'un temps d'accompagnement adapté à ses besoins.

Ce service a pour vocation d'accompagner les élèves en difficulté, en lien avec les observations et orientations des enseignants de l'école.

Dès lors que l'enfant a fini ses devoirs, un temps de jeu libre en classe, ou des activités complémentaires au travail mais ludiques, peut lui être proposé jusqu'à l'heure de fin d'étude.

Lors du départ des enfants, un temps d'échange informel avec les familles est mis en place afin de faire le point sur les devoirs de l'enfant.

L'Aide aux devoirs

Ce service est proposé à tous les enfants, scolarisés du Ce1 au CM2 inscrits au service animation périscolaire.

Ainsi tous les soirs, sous forme de roulement, les enfants ont la possibilité de venir faire leurs devoirs dans un espace dédié, accompagnés par 1 à 2 intervenants

Parallèlement ils peuvent bénéficier de l'offre d'activités de ce temps d'accueil.

3.3 Tarification et Inscriptions

Le service d'études surveillées est ouvert aux enfants scolarisés sur les écoles de PANAZOL après inscription auprès de celui-ci.

Les demandes d'inscriptions se font de manière dématérialisée par le biais du portail famille INOE.

Il s'agit d'un service payant pour lequel une tarification journalière variant de 1 à 2 € (et modulée) en fonction du QF CAF est proposée, elle a été établie lors de La rentrée 2021-2022.

Cette grille tarifaire est revue chaque année afin de pouvoir analyser l'équité de répartition dans les différentes tranches mais également de s'adapter aux évolutions externes liées à l'augmentation des couts de fonctionnement notamment.

Le service aide aux devoirs est ouvert aux enfants inscrits au service.

Les demandes d'inscriptions se font de par le biais s'une fiche d'inscription spécifique distribuée en début d'année scolaire aux familles.

Ce service supplémentaire n'est pas facturé aux familles, mais compris dans le forfait mensuel périscolaire.

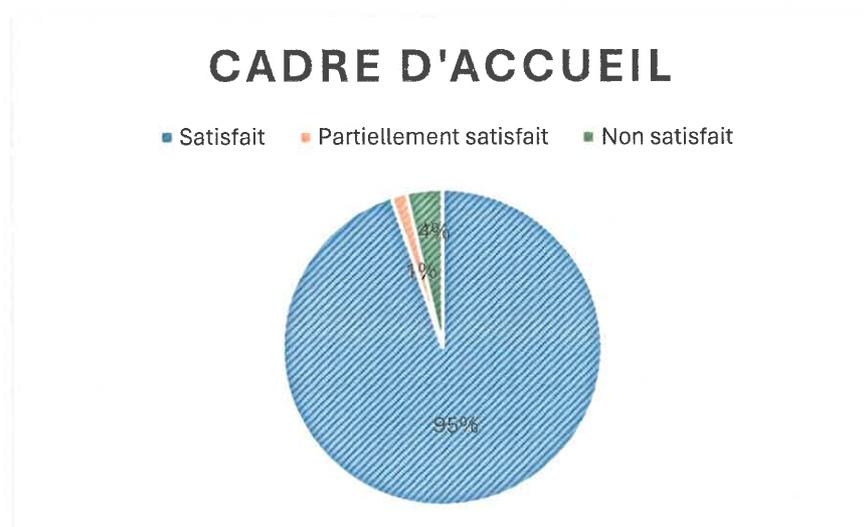
3.4 Eléments de bilan Qualitatif

3.4.1 Accueil des familles et des enfants

Afin de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre éducative proposée lors des temps d'accompagnement à la scolarité, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés auprès du public autour de différents points que sont :

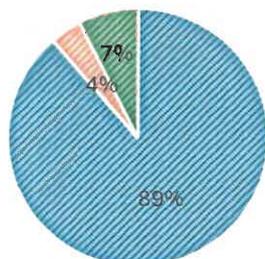
- Le cadre d'accueil
- Les modalités d'inscriptions
- L'ambiance générale

Au niveau des familles et des enfants – 152 questionnaires rendus



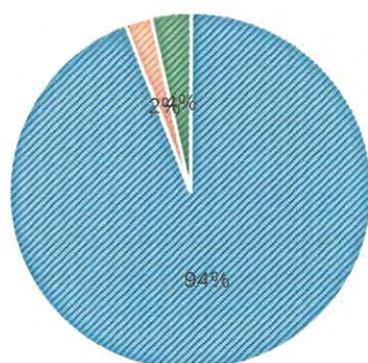
MODALITÉS D'INSCRIPTION

■ Satisfait ■ Partiellement satisfait ■ Non satisfait



AMBIANCE GÉNÉRALE

■ Satisfait ■ Partiellement satisfait ■ Non satisfait



Analyse des retours enfants et familles

Nous constatons une nouvelle fois une satisfaction générale de la part des publics fréquentant les services d'accompagnement à la scolarité

Dans les points significatifs d'insatisfaction, même si ceux restent très à la marge, nous pouvons mettre en avant :

- Les horaires du service études surveillées qui pour un petit nombre ne sont pas adaptés
- Les modalités d'inscription via le portail famille qui restent de la même façon difficile pour certaines familles

4. Activités de découverte du mercredi matin

Rappels de fonctionnement

	Lieux	Horaires
Activités de découverte	Accueil effectué directement sur le site de pratique	10h00-11h30 ou 10h30-12h00 En fonction des disponibilités des intervenants associatifs
1 coordonnateur BEESAPT en charge de l'organisation		

4.1 Eléments de bilan quantitatif

4.1.1 Moyenne journalière de fréquentation depuis 2022

Année 2022-2023	Année 2023-2024
60	65

L'année 2021 marquant le lancement de ce dispositif municipal, nous n'avons pas souhaité intégrer les effectifs, afin de garder une vision cohérente des effectifs inscrits annuellement

Nous pouvons constater depuis 2 ans une stabilité des effectifs inscrits

4.1.2 Equipe d'Encadrement

L'encadrement des activités proposées durant ces ateliers est assuré en majorité par les bénévoles associatifs, et pour partie, de prestataires spécialisés intervenants en fonction des besoins.

Certains services municipaux assurent également la mise en place d'activité comme le conservatoire ou la médiathèque municipale

4.2 L'Organisation du service

Les activités de découverte du mercredi matin sont proposées aux enfants scolarisés sur l'école élémentaire de PANAZOL du CP au CM2.

Ils sont organisés au travers de 4 périodes de fonctionnement (entre chaque période de vacances) et à partir du mois d'octobre.

L'objectif de ce temps est avant tout de mettre en avant le tissu associatif panazolais, qui auparavant intervenait durant le temps de TAP (cf. PEDT 2013 à 2018) mais également de permettre aux enfants non-inscrits sur une structure de loisirs, de bénéficier d'une offre d'activités éducatives équivalente

Ces activités peuvent également prendre la forme de réponse à un besoin identifié pour les enfants, nous pouvons notamment citer le secourisme, les activités scientifiques...

L'offre d'activités proposée, a été définie, dans le même esprit que les parcours éducatifs proposés dans le cadre du plan mercredi.

Cet accueil n'est pas déclaré auprès des services de la DSDEN

Des conventions sont établies avec les différentes associations, notamment en termes d'utilisation des locaux, de condition d'encadrement et de mise en sécurité des publics.

Les activités ont lieu soit sur l'école élémentaire au niveau des salles périscolaires, soit directement sur le site de pratique de celles-ci (terrain de football, golf de PANAZOL, gymnase guillemot...)

4.3 Tarification et inscription

Le service « activités de découverte du mercredi matin » est facturé aux familles suivant un forfait par période d'un montant de 15.38€

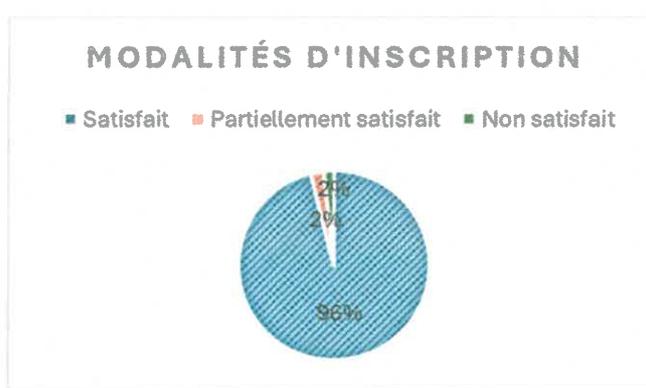
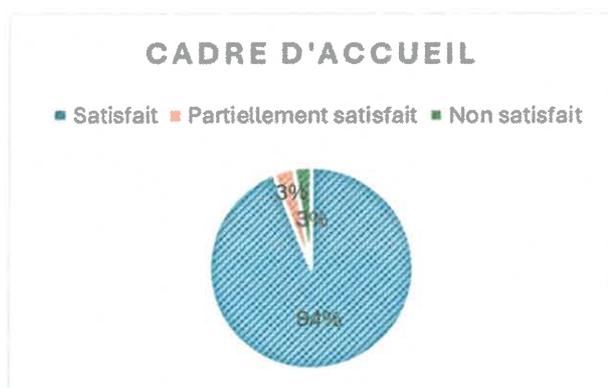
L'inscription se fait au mois de septembre pour l'ensemble des périodes concernées de l'année scolaire et par le biais d'une fiche de vœux, permettant aux familles et aux enfants de faire le choix des activités souhaitées

4.4 Eléments de bilan Qualitatif

4.4.1 Accueil des familles et des enfants

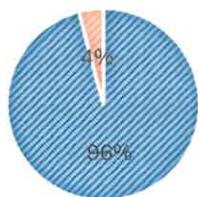
Afin de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre éducative proposée lors des temps d'accompagnement à la scolarité, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés auprès du public autour de différents points que sont :

- Le cadre d'accueil
- Les modalités d'inscriptions
- L'ambiance générale



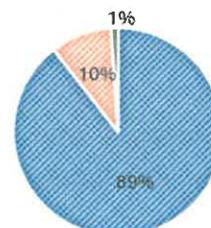
AMBIANCE GÉNÉRALE

■ Satisfait ■ Partiellement satisfait ■ Non satisfait



SATISFACTION

■ Oui ■ Moyen ■ Non



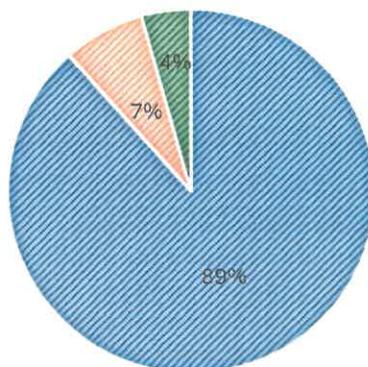
Analyse des retours

Une satisfaction générale concernant ce temps d'activité proposé le mercredi matin. Seuls quelques motifs d'insatisfaction concernant les horaires ou la durée des temps d'activités.

4.4.2 Au niveau des encadrants

ORGANISATION

■ Satisfait ■ Partiellement satisfait ■ Non satisfait



Analyse des retours

Majoritairement satisfaits de ce temps qui permet aux enfants de découvrir leurs activités. Des remarques à la marge de certaines associations

4.5 Contenu des activités proposées

Pour l'année scolaire 2022-2023

Récréa sciences
Chorale et découvertes musiques actuelles
Handisports
Foot en salle
Tennis de table
Contes et lecture
Théâtre
Zumba
Tennis de table
Danse country
Pétanque
Golf
Jardinage
Savoir rouler

Pour l'année scolaire 2023-2024 :

Golf
Foot en salle
Activités plastiques
Handball
Basket
Médiathèque
Handisports
Récréa sciences
Conservatoire
Tennis de table
Dans Country
Jardinage
Secourisme

Enjeux à développer dans le futur PEDT

Afin de développer cette proposition d'activités, il semble important de mettre en place une stratégie de communication plus efficace à destination des familles, des enfants et les partenaires

Nous sommes également en réflexion, quant à l'intégration de nouvelles activités en lien avec le territoire local, notamment le skate / roller et la pêche

5. Le service Interclasse / Pause méridienne

Rappels de fonctionnement

	Lieux	Horaires
Interclasse Élémentaire	Ecole Turgot Jaurès	11h30 à 13h30 pour les Cp/Ce1 12h à 14h pour les ce2, Cm1, Cm2
Interclasse Wallon	ALSH Jules Verne	11h45 à 13h45 pour les PS 12h00 à 14h00 pour les MS/GS
Interclasse Kergomard	Ecole Kergomard	12h00 à 14h00

5.1 Eléments de bilan quantitatif

5.1.1 Moyenne journalière de fréquentation depuis 2022

	Année 2022-2023	Année 2023-2024
Ecole Élémentaire	106	105
Ecole Kergomard	468	455
Ecole Wallon	95	110

5.1.2 L'Equipe Pédagogique

Ecole Élémentaire	18 animateurs
Ecole Kergomard	7 animateurs dont 3 ATSEM
Ecole Wallon	9 animateurs dont 1 ATSEM
2 Responsables de services au niveau de l'élémentaire	
1 Responsable de service pour les écoles maternelles	

5.2 Organisation du service

Le service pause méridienne, est proposé à tous les enfants scolarisés sur les écoles de PANAZOL

Ce temps est organisé en 2 parties :

- La prise du repas avec pour objectif de permettre à l'enfant de prendre un repas équilibré, et de bénéficier d'un temps d'éducation alimentaire au travers de la diversité des produits proposés.
- Le temps d'interclasse avec comme objectif de permettre aux enfants de bénéficier d'un temps de pause, de se re créer, avant le retour en classe et également de proposer, pour les enfants qui le souhaitent, des temps d'activités adaptés.

Depuis 2021 et le retour à la semaine de 4 jours de classe, les horaires de ce service ayant été réduits, la mise en place de TAP (comme développés depuis 2013), n'était plus envisageable.

Il a été décidé, cependant de mettre en place des pôles d'activités organisés dans les cours de manière quotidienne, et également d'intégrer à cette offre les semaines d'animations (environnement, droits de l'enfant, semaine citoyenne, semaine de l'alimentation) afin de permettre à une grande majorité des enfants panazolais de bénéficier de temps de sensibilisation.

Ces temps d'activités, sont également des moyens de mettre en œuvre des projets partagés avec les partenaires (enseignants, UNICEF...), il a notamment été mis en place des projets communs en lien :

- Avec l'éducation à l'environnement sur les écoles maternelles
- Autour des droits de l'enfant lors des semaines thématiques organisées chaque année.

Lors de ce temps, une attention particulière est portée sur les temps de transitions temps scolaire/pause méridienne et pause méridienne/temps scolaire.

En effet au vu des flux d'enfants, de l'organisation de la restauration sur certains sites (repas échelonné des élèves), il est indispensable d'organiser ceux-ci en cohérence avec les besoins repérés des enfants ;

Des temps de retour au calme sont ainsi mis en place afin de permettre d'enfants d'appréhender le changement de service de la meilleure manière possible.

Il convient néanmoins d'assurer un suivi régulier de la mise en place de ces aménagements afin de pouvoir en faire la régulation ou l'adaptation nécessaires en fonction des observations des encadrants.

Lors de l'interclasse, il est important de mettre en avant la communication nécessaire avec les équipes enseignantes afin d'assurer un suivi cohérent des élèves et des fonctionnements.

Ainsi à la fin du temps de travail des animateurs, 10 minutes sont prévues afin de permettre à ceux-ci d'échanger avec les équipes enseignantes autour du fonctionnement et des problématiques éventuelles rencontrées.

5.3 Accessibilité

Il s'agit là d'un aspect important du fonctionnement de ces services, et pour lequel les équipes sont la plupart du temps démunies.

En effet, la pause méridienne est proposée à tous les enfants sans distinctions

Cependant au vu du nombre d'enfants accueillis et encadrés, il apparaît de plus en plus compliqué de gérer et d'intégrer au mieux les enfants porteurs de handicap ou ayant un accompagnement MDPH autre durant le temps scolaire.

Le fait que ces enfants ne bénéficient pas tous d'une aide individualisée sur les temps périscolaires, les équipes peuvent être confrontées à des gestions de situation hors de leur champ de compétences, et qu'il apparaît comme impossible à gérer

La mise en place au niveau du service enfance jeunesse d'une référente handicap, devra en partie répondre à cette problématique, de par ses missions futures.

Concernant les enfants de l'UEE2, un processus d'inclusion va également être mis en place avec les équipes, sur les temps de restaurations dans un premier temps afin de répondre aux objectifs de cette structure

5.4 Tarification et Inscriptions

Le service Interclasse/Pause méridienne est ouvert aux enfants scolarisés sur les écoles de PANAZOL.

Les familles, dès lors que leur enfant est inscrit à l'école sont automatiquement inscrites sur celui-ci.

Il s'agit d'un service payant pour lequel une tarification par repas variant de 1 à 3€ (et modulée) en fonction du QF CAF est proposée, elle a été établie lors de La rentrée 2021-2022.

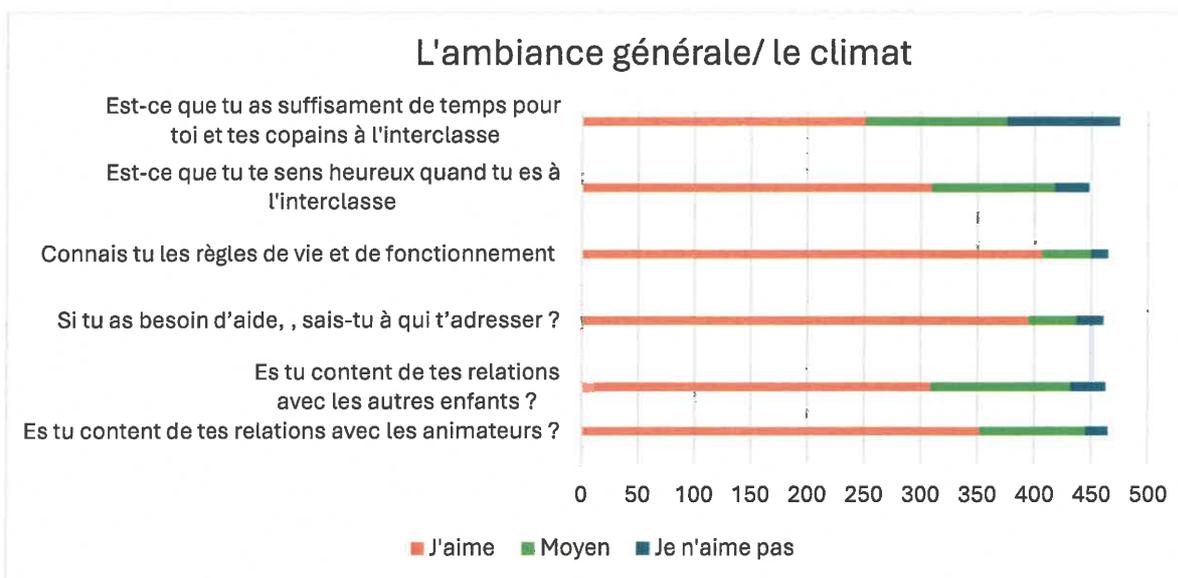
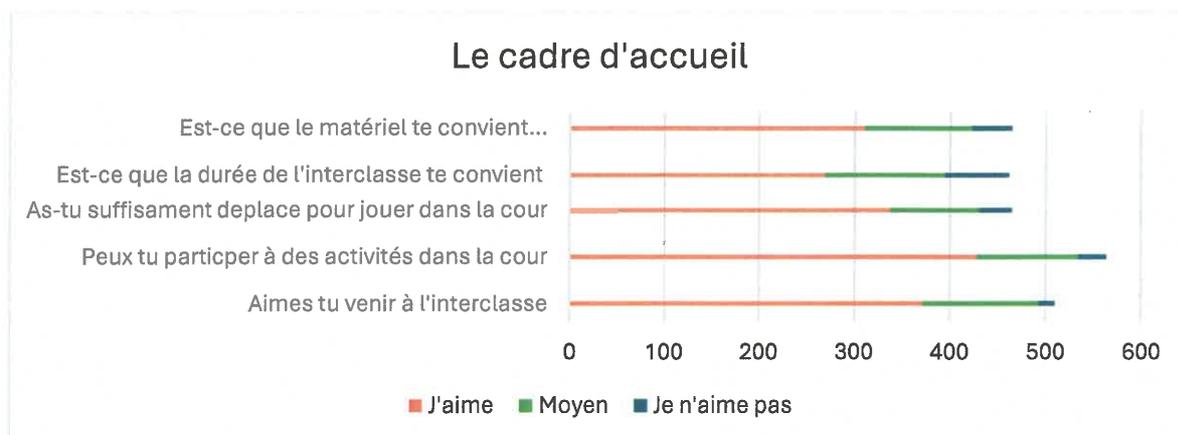
Cette grille tarifaire est revue chaque année afin de pouvoir analyser l'équité de répartition dans les différentes tranches mais également de s'adapter aux évolutions externes liées à l'augmentation des couts de fonctionnement notamment.

5.5 Eléments de bilan Qualitatif

5.5.1 Accueil des enfants

Afin de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre éducative proposée lors des temps d'accompagnement à la scolarité, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés auprès du public autour de différents points que sont :

- Le cadre d'accueil
- Les modalités d'inscriptions
- L'ambiance générale



Analyse des retours des enfants

De manière générale, les enfants sont majoritairement satisfaits de ce temps d'accueil.

Néanmoins nous pouvons ressortir de cette analyse que les points qui apparaîtraient comme étant à développer :

- La relation entre enfants
- Le temps de jeu pour les enfants dans la cour qui pourrait être optimisé

Dans tous les cas, il apparaît que la pause méridienne, est un temps sur lequel les enfants ne sont pas tous satisfaits et en plus grande proportion que sur les autres services périscolaires.

Il s'agit la plupart du temps d'un moment subi, et notamment au vu du nombre important d'enfants accueillis mais également du rythme repas/récréation.

Même si des aménagements sont mis en place quotidiennement afin de respecter au mieux le rythme et les besoins des enfants, il conviendra de se questionner sur l'organisation et le fonctionnement généraux, afin de prendre en compte ces retours mitigés

6 La complémentarité avec l'école

La notion d'éducation partagée, centrale au niveau du PEDT revêt une importance particulière dans les objectifs déclinés.

Afin d'avoir une cohérence sur la journée de l'enfant, le fonctionnement des différents temps est abordé de manière régulière avec les directrices des écoles.

La succession de temps plus ou moins longs sont une source de mal être pour un grand nombre d'enfant et nécessite une prise de conscience de la communauté éducative dans son ensemble, notamment en termes de communication

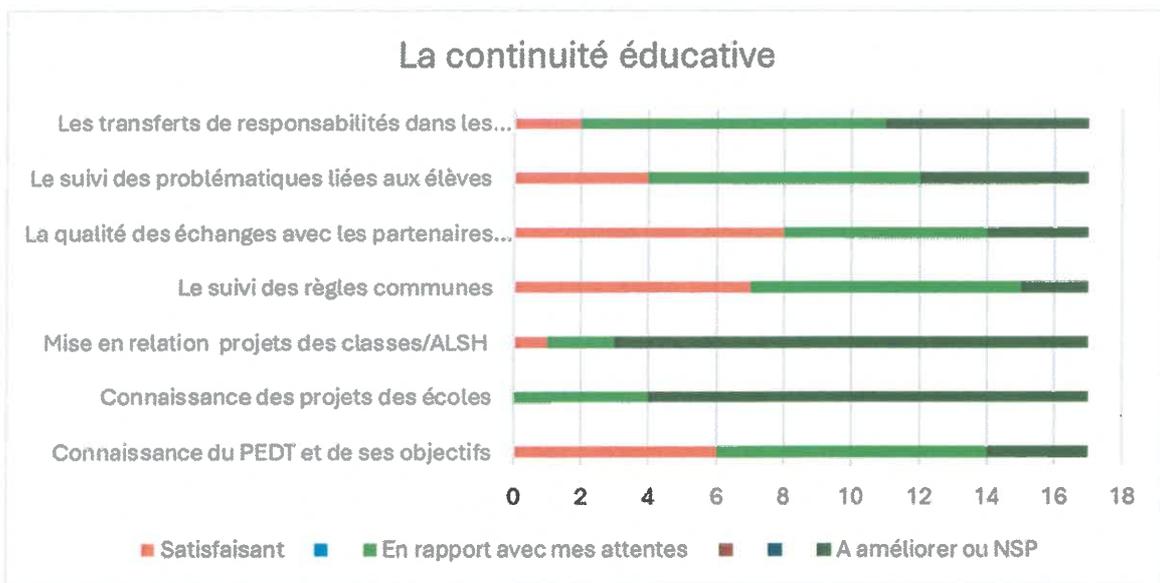
Dans cette logique, la communication entre les services de l'EN et les équipes pédagogiques des temps périscolaires permet quotidiennement de faire du lien et s'assurer de la cohérence des actions menées de part et d'autre

Néanmoins, il conviendrait dans le futur PEDT de formaliser des temps de rencontres réguliers entre les équipes de direction des écoles et les responsables des différents services afin de fixer un cadre de continuité éducative plus clair et facilement évaluable afin de proposer des régulations plus rapides et ce pour le bien-être des enfants

Ceci pourrait se formaliser également par des temps de rencontres annuels entre les encadrants et les enseignants afin de mieux échanger sur les modes de fonctionnement des uns et des autres et surtout permettre la découverte des spécificités de travail de chacun.

Afin de mesurer le niveau de satisfaction des différentes équipes :

- Un questionnaire a été remis aux animateurs, 17 retours (voir ci-dessous)



- Des temps d'échanges au sujet de la complémentarité avec l'école ont été organisés dans le cadre de l'évaluation de l'école durant le mois de février 2024.

Ces 2 types de retours ont mis en avant des points communs d'amélioration de la continuité éducative, à savoir :

- Développer la communication entre les équipes et notamment au niveau de l'utilisation partagée des locaux, et des cours d'écoles. Notamment par la mise en place de chartes communes ou de conventions (charte d'utilisation et règles de vie communes)
- La nécessité d'aborder le suivi de certains temps de transitions

Il apparaît également, concernant les équipes d'animation, et comme évoqué plus haut, la nécessité de développer les temps plus formels de communication avec les équipes enseignantes, notamment dans le suivi des élèves et des aménagements mis en place pour certains d'entre eux, afin que l'action éducative soit plus cohérente.

La mise en place de portes ouvertes en début d'année sur les différentes écoles depuis 2022 et organisé conjointement entre la municipalité et les directrices, constitue un moyen fort de communication et d'échanges entre les différents services

La gestion des inscriptions scolaires, en lien avec les directrices d'école, constitue un échange hebdomadaire, favorisant les relations et permettant de développer le lien interservices au travers de l'affectation des élèves.

Le travail conjoint mené autour de la gestion des PAI, qui chaque année donne lieu à de multiples échanges entre les différents services partenaires

Des projets partagés sont également mis en place chaque année en lien avec les 2 services et des partenaires associatifs, notamment au travers de la mise en place de semaines thématiques ou actions ponctuelles :

- Les élections du Conseil Municipal d'Enfants, constituent un temps partagé avec les projets d'école.

- La semaine des droits de l'enfant, en lien avec l'UNICEF, pour laquelle, des actions sont menées chaque année durant les temps périscolaires mais également développés sur le temps scolaire avec certaines classes
- La semaine de la mémoire en 2022, avec la mise en place d'expositions de créations faites de manière commune
- La célébration du printemps en 2022, avec des expositions d'activités manuelles permettant la mise en valeur des cours d'école, et réalisée à la fois lors de la pause méridienne mais également en classe
- La récupération de boîtes de Noël pour le secours populaire, organisé conjointement en 2021 et 2022
- La participation au projet d'école de Kergomard, notamment dans la mise en place d'une semaine de sensibilisation ludique autour du recyclage en 2023.

Ces projets constituent autant de moments d'échanges et de partage permettant de mutualiser les projets et leurs finalités pour les élèves accueillis.

Néanmoins au vu des retours réalisés au niveau des équipes d'animation, il semble aujourd'hui nécessaire de développer, dans le futur PEDT, l'information autour des projets de l'école et des classes par la mise en place d'un travail cohérent et complémentaire sur les temps périscolaires.

Bilan Financier

Bilan financier des accueils périscolaires au titre de l'année 2023

Dépenses de fonctionnement (en euros)		2023
Coût du personnel (charges patronales + TIB)	Animation (mercredis, séjours, études surveillées, garderie mercredis matin)	490 089,94 €
	Interclasse	230 381,84 €
	Périscolaire	283 199,19 €
	Direction	145 937,68 €
Intervenants extérieurs rémunérés	mercredis	4 135,37 €
	séjours	4 374,68 €
Bus périscolaires		34 910,00 €
Transports plan mercredis		1 161,64 €
Autre petit matériel	mercredis	1 213,48 €
	Périscolaire	603,31 €
	séjours	7 398,99 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 205 429,12 €
Recettes de fonctionnement (en euros)		2023
Aide spécifique de la CAF	prestations de service (périscolaire)	49 115,74 €
	prestations de service (extrascolaire)	25 420,42 €
	Aide aux temps libres	9 576,00 €
Conseil Départemental		3 200,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		87 312,16 €
BILAN GLOBAL		1 292 741,28 €

PROJET PLAN MERCREDI

2024-2027

1- Porteur du projet

Le plan mercredi sera contractualisé pour une période de 3 ans, soit de 2024 à 2027.

La ville de PANAZOL portera ce projet et en assurera l'organisation, la coordination et l'évaluation par l'intermédiaire du service enfance jeunesse de la collectivité.

Responsable du projet : Fabien DOUCET – Maire de PANAZOL- Av. Jean MONNET 87350 PANAZOL

Coordination du dispositif : Sylvie COULAUD, Arnaud DESBORDES, Frédéric BOINE, Noëla HERLIDOU - Av. Jean MONNET 87350 PANAZOL

2- Territoire et écoles concernées

- Ecole Élémentaire Turgot Jaurès – 4, Rue Turgot 87350 PANAZOL –
Directrice : Mme NOGAREDE Céline
- Ecole Maternelle Pauline KERGOMARD – Place de La république 87350 PANAZOL
Directrice : Mme PERRUCAUD Aline
- Ecole Maternelle Henri WALLON – Rue Jean Macé 87350 PANAZOL
Directrice : Mme BORIE Dominique

Rappel des effectifs scolaires 2023-2024 :

Ecoles	Nb de classes	Effectifs
Niveau Maternelle (- de 3 ans)	0	0
Niveau Maternelle (+ de 3 ans)	12	280
Niveau Élémentaire	23	533
Classe UEEA	1	5
TOTAL	36	818

A noter la fermeture d'une classe annoncée pour la rentrée scolaire 2024-2025 au niveau de l'école Élémentaire

3- Pilotage et coordination du dispositif

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation du Plan Mercredi, un comité de pilotage sera mis en plac , intégrant les différents partenaires :

- Mr le Maire de PANAZOL
- Mr l'Adjoint à la petite enfance, l'éducation et la jeunesse
- Les élus municipaux membres de la commission éducation jeunesse
- Les Délégués Départementaux de l'éducation nationale
- Les Présidents des associations de parents d'élèves
- Les personnalités compétentes le cas échéant
- Les directeurs des écoles maternelles et élémentaires

- Les directeurs des accueils de loisirs
- Les partenaires institutionnels (CAF, DSDEN)

L'objectif de cette instance sera de créer du dialogue et du partage autour de la construction et du suivi du projet, permettant ainsi d'assurer un suivi qualitatif de celui-ci.

Cette instance sera donc amenée à évaluer le fonctionnement du projet grâce aux critères définis dans le PEDT afin d'en améliorer le contenu et l'organisation générale.

Ce comité de pilotage se réunira 1 fois par an et le cas échéant suivant besoin la commission éducation jeunesse, intégrant également les membres du comité de pilotage.

La coordination de ce dispositif sera assurée par le service Enfance jeunesse de la ville de PANAZOL (AV Jean Macé 87350 PANAZOL)

4- Objectifs et Moyens

Le Partenariat

Forte de son expérience, dans les différents dispositifs mis en place depuis 1984 (contrats bleus) , la ville de Panazol a su mobiliser une partie des acteurs du territoire afin de proposer des activités éducatives de qualité et ouvertes à tous :

- Les associations sportives (Basket, Handball, Handi sport, Golf, Football, pétanque, tennis de table)
- Les associations culturelles (Danse de salon, théâtre, récréa sciences)
- Les associations environnementales (Panazol fleurs et nature, Les ponticauds)
- Les services municipaux (Médiathèque, conservatoire, police municipale, animateurs du service enfance jeunesse)
- Les équipes enseignantes dans le cadre de parcours éducatifs spécifiques
- Les services de l'Etat (CAF, DSDEN) dans l'accompagnement et le suivi technique du projet plan mercredi.

Les objectifs du plan mercredi :

- Proposer une organisation cohérente, innovante, prenant en compte les besoins des familles et des enfants durant la semaine scolaire et périscolaire et favorisant la réussite éducative de tous les enfants
- Renforcer la cohérence éducative au travers des différents temps de vie de l'enfant (scolaire/périscolaire)
- Etablir des partenariats entre les différents acteurs éducatifs (associations, services, professionnels.) du territoire afin de favoriser la découverte, l'expérimentation et l'ouverture
- Renforcer la qualité éducative des activités proposées lors des temps péri et extrascolaire en mettant l'activité au service du projet.
- Proposer des parcours éducatifs en lien avec les besoins identifiés des élèves
- Permettre à chaque enfant un égal accès aux différents temps d'activités et favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Valoriser le patrimoine local et utiliser les atouts de celui-ci afin d'éveiller l'enfant à son environnement proche

- Développer et améliorer la communication auprès des publics

Locaux et installation

Afin de mettre en œuvre ces différents objectifs, la ville de Panazol dispose de moyens adaptés :

- Des locaux permettant d'accueillir les enfants lors des temps d'activités :

*ALSH Espace Jules Verne spécifique à l'accueil des enfants durant les temps périscolaires et extrascolaires

* 6 espaces à disposition sur les écoles (1 salle polyvalente, 4 salles d'activités périscolaires, 1 préau couvert, 2 salles de motricité)

*Des locaux à proximité des structures d'accueil (2 gymnases, 1 dojo, 2 stades extérieurs, 1 skate park, 1 salle des fêtes, 1 Médiathèque, 1 salle spécialisée)

*La vallée de l'Auzette et le parc de la Beauisserie qui sont des espaces naturels aménagés (parcours d'orientation, étang de pêche)

Dans le cas où les locaux scolaires seraient mutualisés, une convention d'utilisation des locaux sera rédigée afin de définir le cadre d'organisation du partage de ces espaces.

Les modalités d'évaluation du dispositif :

Cet aspect sera au cœur de notre projet. En effet plusieurs procédures seront mises en place tout au long de la validité du PEDT et permettront d'évaluer la pertinence du projet plan mercredi au travers d'indicateurs définis au préalable :

Indicateurs quantitatifs :

- Le niveau de participation des enfants aux activités proposées, au travers de la fluctuation des présences dans les différents services afin de vérifier la cohérence et la réponse aux besoins des familles du dispositif.
- Le niveau de fréquentation moyenne sur les différents services tout au long de l'année afin de mesurer la réussite du dispositif
- La diversité des activités et parcours éducatifs proposés
- Le nombre de partenaires associés tout au long de l'année afin d'assurer une offre de découverte adaptée

Indicateurs qualitatifs :

- Adéquation des activités et des parcours éducatifs en relation avec les besoins répertoriés des enfants
- Respect et suivi des objectifs recherchés pour chaque activité
- Niveau de satisfaction :
 - Des enfants et des parents : questionnaires, évaluations de fin d'activité ou de parcours, échanges informels
 - Des encadrants : au travers des réunions, des évaluations de fin de projet.
 - Des partenaires : Au travers des réunions du comité de pilotage (parents d'élèves, directeurs d'école,
- Le respect du choix de l'enfant au travers des activités
- La qualité des interventions pédagogiques auprès des élèves (pédagogie, fiches projets, fiches activités...)

- La sécurité dans l'organisation des activités mises en place
- La qualité des échanges avec les différents partenaires (directeurs et directrices d'école, associations, services municipaux...)
- Le respect de la cohérence éducative auprès des enfants au service du bien être de l'enfant (qualité des transitions, climat général...)
- La qualification du personnel d'encadrement et la spécificité en fonction des activités

5- Organisation

Temps périscolaire du mercredi

Le temps périscolaire du mercredi est organisé de manière à répondre aux besoins exprimés par les familles, les partenaires et la collectivité.

Cet accueil sera déclaré auprès des services de la DSDEN et se formalise comme suit :

ALSH ESPACE JULES VERNE – Accueil des Mercredis	
145 enfants en moyenne accueillis	
Accueil Matin sans repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 12h20
Accueil Après Midi Sans repas	Accueil à partir de 13h00 à 14h00 et jusqu'à 18h45
Accueil Matin avec repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 14h00
Accueil Après midi avec repas	Accueil à partir de 12h00 à 12h20 et jusqu'à 18h45
Accueil Journée repas	Accueil de 7h15 à 9h30 et jusqu'à 18h45

Temps périscolaire des autres jours (déclarés auprès des services de la DSDEN)

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Périmètre scolaire concerné	Accueil Matin	Accueil Soir
ALSH Espace Jules Verne Macé	Ecole Maternelle Wallon	7h15-8h10	16h15-18h45
ALSH Espace Jules Verne Macé	Ecole Elémentaire Turgot Jaurès		16h30-18h45
Ecole Jaurès Turgot	Ecole Elémentaire Turgot Jaurès	7h15-8h15	
ALSH Centre bourg - république	Ecole Maternelle Pauline Kergomard (MS/GS)	7h15-8h10	16h30-18h45
ALSH Centre Bourg - Rue Liberté	Ecole Maternelle Pauline Kergomard (PS)	7h15-8h10	16h30-18h45

Afin de compléter son offre d'accueil et d'activités, la ville de Panazol a décidé de proposer des temps d'activités de découverte le mercredi matin, pour les enfants qui ne seraient pas accueillis sur l'ALSH et ayant la possibilité d'être accompagné directement sur le lieu de l'activité.

Dans ce cadre, le partenariat associatif a été mis en avant afin de proposer aux enfants une diversité de parcours éducatifs en lien avec leurs envies.

De plus en fonction des besoins repérés, il pourra être fait appel aux services de la collectivité et des prestataires spécialisés.

Mercredi – Activités éducatives de découverte (+de 6 ans et non déclarés auprès des services de la DSDEN)

Ecoles élémentaires ou sur site de l'activité

Activité entre 10h à 12h – cycle de vacances à vacances

Participation Financière aux activités

La participation aux activités est soumise au libre choix des familles et nécessite une inscription de l'enfant afin d'y participer. Les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail de la ville de PANAZOL

Une tarification adaptée et modulée en fonction du QF CAF est mise en place en fonction des types d'accueil et ce depuis l'année scolaire 2021-2022.

Cette grille tarifaire est revue chaque année afin de pouvoir analyser l'équité de répartition dans les différentes tranches mais également de s'adapter aux évolutions externes liées à l'augmentation des coûts de fonctionnement notamment

La charte qualité plan mercredi :

Afin de garantir un suivi qualitatif des différents temps d'activités, la collectivité s'engagera à respecter « la charte qualité » plan mercredi (convention DSDEN) qui engagera la collectivité à structurer les projets autour de 4 axes :

- 1/ La complémentarité éducative entre les temps scolaires et périscolaires (fonctionnement, parcours éducatifs cohérents)
- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

De par sa politique orientée vers l'enfance et les moyens mis à disposition, la Ville de PANAZOL assure depuis de nombreuses années la mise en place et le suivi d'une organisation cohérente entre les temps scolaires et périscolaires

Cette volonté, associée à des instances de concertations regroupant régulièrement les différents partenaires ont permis de mettre en place un environnement éducatif complémentaire et propice aux différents apprentissages

Néanmoins, il apparaît toujours nécessaire de réimpulser une dynamique de partenariat et d'échanges en formalisant mieux ces temps de partage pour la période 2024-2027.

En effet, pour apprendre, l'enfant a besoin de repères éducatifs directement en lien avec les contenus proposés dans le cadre scolaire, mais il doit également pouvoir jouer, expérimenter, manipuler autrement dans le cadre de ses loisirs. L'enjeu deviendra donc de permettre à chaque enfant de renforcer ses savoirs acquis durant le temps scolaire avec des apprentissages ludiques durant les temps péris et extra scolaires.

- Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs

Il s'agit là d'un axe majeur à développer, en s'orientant vers plusieurs objectifs :

- Formaliser un document global intégrant les projets d'écoles et leur déclinaison dans les projets de l'ALSH, pour une vision plus claire des projets de chaque structure

- Mettre en place des temps d'échanges et de concertation avec les directeurs d'école et le service enfance jeunesse afin d'aborder la mise en place et l'évaluation des projets, la cohérence des fonctionnements et des actions éducatives
 - Associer les directeurs d'écoles et enseignants dans la mise en place des projets menés par la municipalité et ses services
 - Clarifier les différentes organisations (temps de transitions, occupation des locaux, règles de vie et de fonctionnement) afin d'avoir une organisation cohérente et en lien avec les responsabilités de chacun.
- Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

La ville de Panazol, au travers des temps d'activités périscolaires propose déjà des parcours éducatifs en lien avec les objectifs du PEDT ; En effet des parcours citoyens, sportifs et culturels permettent déjà aux enfants des écoles de PANAZOL de s'initier au travers d'activités éducatives de qualité.

L'objectif sera donc de renforcer le partenariat avec l'école afin de définir les grands axes des projets et de les mettre en cohérence avec les projets Périscolaires existants pour les décliner en parcours éducatifs visant à renforcer les savoirs des enfants acquis durant le temps scolaire.

Aussi cette concertation devra être menée afin d'identifier les grands axes des projets et parcours éducatifs.

A ce jour, des parcours éducatifs existent déjà et sont proposés aux élèves des écoles et seront à nouveau :

- Parcours citoyen :
 - Les droits des enfants, le harcèlement, la prévention des risques
 - Le jeune citoyen : Vote des élèves, devoir de mémoire,
 - Le respect de l'environnement et les gestes écocitoyens
 - La découverte des gestes de premiers secours
 - Accompagnement à la scolarité
- Parcours Santé :
 - Les notions de base de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire
 - La découverte des cuisines du monde
 - Les bienfaits du sport sur l'organisme et la santé- la découverte de son corps
- Parcours Sportifs :
 - Découverte des associations sportives Panazolaises
 - Découverte des nouveaux jeux sportifs et jeux traditionnels
 - La motricité au travers de l'exploration de son corps dans le jeu
 - Les jeux en bois : jeu et création
 - Le savoir « rouler » et savoir « nager »
- Parcours culturels :
 - Oralité et expression scénique – théâtre, contes
 - Activités créatives et manuelles (bijoux, couture..)
 - Initiation et éveil à la danse et à la musique
 - Initiation aux jeux de cartes et jeux de coopération
 - Sensibilisation aux techniques de relaxation
 - La science et les expériences scientifiques

- Parcours environnement
 - o Découverte de l'environnement (Faune et Flore)
 - o Initiation au jardinage
- La collaboration équipes enseignantes /équipes d'animation

Cette collaboration existe déjà au travers des fonctionnements mis en place :

- Des rencontres sont organisées chaque début d'année puis le cas échéant afin de faire le point sur les fonctionnements ou organisations spécifiques des services
- Des temps d'échanges sont définis dans les emplois du temps des animateurs afin de faire le lien entre les temps méridiens et périscolaires et les moments de sorties ou de rentrée en classe des élèves
- La participation à des projets communs

Il est également important de rappeler que cette collaboration est facilitée par la mise à disposition d'un éducatif sportif également directeur de l'ALSH Jaurès Turgot lors de l'accueil périscolaire du Matin et dont le bureau se trouve sur le site des écoles élémentaires. Celui-ci assure ainsi un lien précieux entre la collectivité et les équipes enseignantes, facilitant le fonctionnement et les échanges au quotidien.

Il conviendra néanmoins de renforcer cette collaboration en formalisant de nouveaux temps d'échanges intégrant les équipes d'animation et les enseignant, notamment dans la mise en place de projets spécifiques

- Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage

Les équipes de direction sont régulièrement associées aux instances de pilotage et participent :

- Aux commissions éducation jeunesse
- Aux comités de pilotage du PEDT
- Aux différentes commissions municipales dans lesquelles l'enfance ou l'éducation sont abordées
- Aux conseils d'Écoles

2/ L'inclusion et l'accessibilité de tous les publics

- Inclusion des enfants en situation de handicap

La politique en faveur de l'inclusion et la prise en compte du handicap sont deux éléments déjà présents sur la ville de PANAZOL, Soucieuse de permettre à chaque enfant un égal accès aux différents services sans négliger la notion de différence.

La collectivité s'est donc très tôt inscrite dans cette démarche respectueuse et équitable vis-à-vis des enfants au travers de plusieurs points :

- Aménagement des bâtiments scolaires et périscolaires permettant un accueil adapté des enfants quel que soit le type de handicap
- Mise en place de projets d'accueil individualisé avec les familles et les encadrants afin d'appréhender au mieux l'accueil de l'enfant en situation de handicap

- Mise en place d'une référente handicap depuis 2023, dont les missions sont les suivantes : de se former personnellement, d'accompagner les équipes dans une démarche de formation, de développer les Protocoles d'accueil avec les familles de ces enfants, de faire le lien avec les équipes enseignantes et de mettre en place des outils et du matériel adapté à l'accueil de ceux-ci.
- Prise en charge des AESH durant le temps de pause méridienne afin de permettre une continuité d'accueil pour les élèves pris en charge
- Formations spécifiques afin de sensibiliser les équipes à la problématique de l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Mise en place de temps de sensibilisation pour nos publics sur les notions de handicap et de différence

Afin de continuer dans cette démarche d'inclusion, il conviendra de :

- Pouvoir participer à certaines réunions des équipes de suivi de l'éducation nationale, dès lors que nous serons autorisés, afin de renforcer le suivi et l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et méridiens
- Développer la communication auprès des familles panazolaises sur les capacités d'accueil des enfants en situation de handicap sur les différentes structures
- Continuer la formation et la sensibilisation des équipes pédagogiques afin de répondre aux attentes et besoins des enfants accueillis
- Renforcer les équipes d'animation avec des professionnels formés afin d'appréhender au mieux l'accueil des enfants en situation de handicap sur les différentes structures d'accueil

- Développer la mixité sociale

Le développement de la mixité sociale au sein de nos établissements est un enjeu que nous tentons de maintenir dans les différents types d'accueil et cela passe par :

- Une politique tarifaire modulée en fonction des revenus des familles permettant l'inscription sur les différents services d'accueil
- L'accueil des enfants sur des lieux identifiés, qui permet à tous les publics de se rencontrer au travers d'activités.
- Mettre en place une politique d'information des familles

La ville de Panazol met à disposition des familles plusieurs outils leur permettant de disposer d'informations pratiques concernant les divers fonctionnements des services scolaires et périscolaires /

- Un site internet regroupant les différentes informations inhérentes aux services (règlements intérieurs, projets pédagogiques, fiches d'inscriptions...)
- Un mémento de la rentrée scolaire, distribué aux nouveaux arrivants et reprenant les points importants des fonctionnements.
- Un portail famille à disposition de celles-ci et leur permettant d'inscrire leurs enfants et de réserver les présences de leurs enfants sur les structures d'accueil.
- Des panneaux lumineux d'information, permettant un affichage au tout public
- Des rencontres informelles avec les familles dans le cadre d'animations organisées par le service enfance jeunesse (Fête du centre, fête des enfants ...)

- La participation des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles et aux différentes commissions, permettant de faire le relais avec les familles

Cependant, il est aujourd'hui nécessaire de redynamiser la communication faite aux familles afin de sensibiliser les nouveaux arrivants sur la commune, nombreux ces dernières années et de remettre en avant les actions éducatives et ludiques engagées sur les différentes structures :

- Développer la communication via l'outil informatique et notamment par le biais des réseaux sociaux, nouveaux vecteurs d'informations pour les jeunes et leurs familles
- Développer un outil référentiel de communication « guide jeunesse » en début d'année à l'attention de toutes les familles
- Revoir l'affichages des informations (plannings, annonces des séjours...) sur les lieux fréquentés par les publics (Ecoles, gymnases, médiathèque, conservatoire, Centre social...)
- Continuer à développer les temps d'échanges informels avec les familles dans les différentes structures
- Développer l'accompagnement à la parentalité (café des parents durant le séjour de leurs enfants, proposition de participation des familles lors des fins de cycles d'activités...)

3/ L'inscription du projet dans le territoire et le partenariat avec les acteurs éducatifs
 Depuis la mise en place des premiers contrats bleus dans les années 1990, la ville de Panazol n'a cessé de mettre en valeur les atouts de son territoire : sa richesse d'espaces naturels (parc de la Beausserie et vallée de l'Auzette), son dynamisme associatif (70 associations et une vingtaine qui interviennent ou sont intervenus dans les cadre scolaire et périscolaire) et ses structures sportives et culturelles (gymnases, stades, médiathèque, conservatoire ...) auprès des différents publics accueillis durant le temps scolaire et périscolaire
 En ce sens, les atouts de ce territoire deviennent des supports à la réussite de tous, à l'ouverture et à l'expérimentation pour les enfants au travers des différents temps d'activités proposés.

Le territoire permet également de mettre en place de manière facilitée des parcours éducatifs diversifiés et riches pour les publics.

- Permettre la découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel

Afin de permettre aux enfants d'investir le territoire et de servir de celui-ci comme support dans les différents parcours éducatifs ou activités proposées dans le cadre du plan mercredi, les équipes pédagogiques et enseignantes pourront être amenées à se déplacer vers les lieux clés de la ville de PANAZOL.

En effet, et comme cité ci-dessus, les différents parcs et espaces naturels de la ville, les installations sportives, la médiathèque, le conservatoire seront des lieux ouverts au public. La facilité de Déplacement, au vu de la situation géographique des sites par rapport aux structures d'accueil, sera un atout dans la découverte du territoire.

Un autre enjeu sera de permettre aux enfants, en fonction des projets et parcours éducatifs définis de découvrir le patrimoine local à plus grande échelle. En effet, la proximité avec La

ville de Limoges et la richesse du territoire départemental en termes de site historique ou culturel, d'institutions et de professionnels de différents secteurs permettra d'étoffer et de renforcer l'offre culturelle, sportive ou environnemental en lien avec les projets définis. L'implication de la collectivité, grâce à la prise en charge des transports sera forcément un atout dans la réalisation de cet objectif.

- Construire des partenariats avec les établissements culturels, les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles.

La ville de Panazol, comme cité précédemment a développé de nombreux partenariats avec les différents acteurs de l'éducation sur son territoire. La mise en place des différents dispositifs a toujours été liée à l'implication du tissu associatif, culturel et des services municipaux.

L'enjeu sera de maintenir ce processus partenarial afin de permettre aux enfants accueillis de bénéficier d'actions éducatives de découverte et de qualité sur les différents champs que sont la culture, le sport, la nature.

Pour rappel de nombreuses associations interviennent déjà dans ce cadre et reconduiront leur partenariat :

- Association environnement : fleurs et nature(jardinage), les Ponticauds (pêche)
- Associations culturelles : Centre social, l'outil en main, Objectif Diofior développement, UNICEF
- Associations sportives : ASP Basket – Football - Pétanque, Panaloisirs Handball–handisport, Golf et Association USEP, Panazol Danse, Panazol Rugby, Panazol Judo

Afin d'étoffer ce partenariat, des services municipaux accueilleront également ou interviendront directement sur les sites, à savoir :

- Le conservatoire
- La médiathèque
- Le service de restauration scolaire
- La police municipale

A ces associations panazolaises, il faudra rajouter l'intervention des animateurs des différentes équipes pédagogiques qui mettront en œuvre leurs différentes compétences lors des temps du mercredi.

- Impliquer les habitants dans les projets pédagogiques

Plusieurs outils ou instance nous permettront de recueillir l'avis des habitants sur les projets et parcours proposés :

- Les comités de pilotages du PEDT qui intègrent les représentants des associations de parents d'élèves
- Les réunions des fédérations de parents d'élèves
- Les conseils d'écoles
- Des questionnaires et enquêtes de satisfaction devront également être menées lors des temps d'évaluation.
- L'implication des bénévoles du territoire au travers des activités éducatives .

4/ La diversité et la qualité des activités (parcours éducatifs définis en fonction des besoins identifiés des publics)

- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées. Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice et sont ponctuées de sorties

L'objectif du plan mercredi au sein de la ville de PANAZOL repose sur la découverte ludique d'activités variées et en lien avec des acquisitions de savoirs, savoirs être et savoir-faire.

Les objectifs généraux des différents projets prennent en compte ce principe afin de proposer une offre qualitative et en relation avec les attentes des publics sur les temps de loisirs extrascolaires ou périscolaires.

Pour ce faire, la ville de Panazol compte dans ses rangs des personnels d'animations de la fonction publique territoriale (12) et des animateurs contractuels formés aux pratiques de l'animation (17), formés et expérimentés, suivant pour la grande majorité des formations permettant de répondre aux objectifs de loisirs éducatifs.

Des réunions de préparation et de régulation auront lieu tous les 15 jours afin d'échanger, de rechercher et de développer les projets d'activités en lien avec les parcours éducatifs.

L'ensemble des activités est organisé sous forme de projets permettant ainsi d'avoir une cohérence éducative aussi bien pour les enfants accueillis que pour les équipes d'animation dans le suivi des plannings.

Ainsi en cours ou à la fin du projet, des sorties peuvent être mises en place afin d'apporter une autre approche que celles des animateurs, mais également pour marquer la finalité du projet développé.

Afin de répondre aux besoins diversifiés des enfants accueillis, la typologie des activités est variée, et permet à chaque enfant de trouver un juste équilibre dans les projets mis en place et ses propres attentes en termes d'apprentissage et de découverte.

- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc...) elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances

Comme lors du précédent PEDT, les activités sont proposées sous forme de cycle soit :

- D'une période de vacances scolaires à une autre
- En fonction de la finalité du projet, la durée du projet pourra être adaptée (plus ou moins 7 semaines)

Cependant dans l'intérêt des enfants, il sera nécessaire d'imaginer un minimum de séances d'animations afin de rendre progressif et cohérent le déroulement du parcours éducatif

Les activités seront la structure du projet, et du lien sera fait entre celles-ci. La finalité attendue de celui-ci, toujours dans une démarche de Cohérence éducative pour les enfants accueillis et en intégrant des notions culturelles et l'acquisition de savoirs ou de nouveaux apprentissages.

D'autre part, et dans l'intérêt supérieur du bien-être de l'enfant, les temps de transitions devront être identifiés et adaptés, à savoir :

Durant le temps interclasse

- Les temps avant et après les services pause méridienne devront être obligatoirement mis en place afin de permettre aux enfants de bien distinguer les différents moments, mais également de profiter d'un temps nécessaire de récréation

Lors des temps d'animation périscolaire (soir)

- Un temps de goûter et de retour au calme avant les départs vers les différents projets sera obligatoire
- Des temps libres pourront être organisés en amont ou après les temps d'activités
- De même et afin de s'adapter aux besoins des enfants, l'activité ne sera pas obligatoire si l'enfant n'en ressent pas le besoin d'y participer (d'autres types d'animations et plus spontanées seront proposés)

Lors de l'accueil du mercredi :

- Des temps libres ou d'activités spontanées seront proposées le matin et le soir au moment des accueils, mais également en fin de matinée avant les repas.
- Des temps calmes ou de repos seront mis en place après les repas afin de suivre le rythme des enfants accueillis ; Ceux-ci seront basés sur de la relaxation, de la musique calme, du yoga, de la lecture. Puis des activités calmes et au choix seront proposées

De même l'organisation de l'espace sera primordiale afin de permettre à chaque individu de pouvoir adapter son rythme et ses besoins en fonction en fonction du temps de vie quotidienne.

- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

La notion de choix de l'enfant fait partie d'un des objectifs généraux des différentes structures. En effet l'enfant est au centre des projets et il en est l'acteur. Ainsi afin de respecter ses aspirations, plusieurs éléments du fonctionnement lui permettront d'exercer son choix durant les différents accueils proposés :

- Adapter les différents temps d'accueil afin de permettre à l'enfant de choisir suivant ses besoins (vie quotidienne, temps libre, activités)
- Diversifier et la typologie des activités afin de permettre à chaque enfant d'avoir le choix dans sa participation aux projets
- Adapter et identifier les espaces (coin lecture, jeux en bois, jeux de sociétés) afin de permettre aux enfants de choisir ses temps d'activités lors des moments de vie quotidienne)
- Proposer durant les temps d'accueil, des activités de découverte permettant à l'enfant de s'initier ou de découvrir de nouvelles pratiques, des expérimentations
- Permettre aux groupes d'enfants de choisir des activités en fonction de leurs envies
- Concerter les enfants et leur permettre de s'exprimer sur les parcours et projets

6- Les Activités

Les activités proposées seront intégrées soit dans des parcours éducatifs spécifiques soit dans des projets d'animation en lien avec des thématiques.

Elles seront adaptées et mises en place sur les temps périscolaires et extra scolaires en fonction des spécificités de l'accueil proposé. Ci-dessous, une liste non exhaustive des principales activités qui seront mises en place tout au long de l'année :

<p>Activités culturelles</p>	<p>Découverte des livres, contes, Jeux de société et coopération, jeux de stratégies, Activités autour du cirque, Magie, jeux de quizz, jeux mathématiques, énigmes et jeux de réflexions, activités scientifiques, jeux d'expression, jeux collectifs d'intérieur, théâtre ou activités scéniques, découverte d'instruments de musique, découverte des gestes de premiers secours, ateliers en lien avec la citoyenneté, activité cuisine</p>	<p>Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Personnels du conservatoire et de la médiathèque de PANAZOL SB Formation (gestes de premiers secours) Récréa sciences Lire et faire lire UNICEF 87 Police Municipale Service restauration de la collectivité</p>
<p>Activités Manuelles</p>	<p>Activités autour de la peinture, origami, couture, Activités manuelles autour du recyclage, création de bijoux, loisirs créatifs, arts plastiques, activités autour de la bande dessinée, créations en fonction des projets d'animation, Activités de créations autour du bois</p>	<p>Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Association l'outil en main El Saperlipopette pour les activités créatives Musée de la terre de Puycheny Prestataires spécialisés</p>
<p>Activités autour de l'environnement</p>	<p>Sensibilisation au recyclage, découverte des gestes écocitoyens, découverte de la faune et flore locale, jardin pédagogique, activités pêche, Randonnée, construction de cabanes...</p>	<p>Animateurs diplômés du service enfance jeunesse Association Fleurs et nature de PANAZOL Limousin Nature environnement Maison de la nature Association les Ponticauds Service gestion des déchets de Limoges Métropole La cité des insectes</p>
	<p>Jeux collectifs autour du ballon, baseball, basketball, handball, golf</p>	<p>Associations sportives de Panazol (Handball, basketball, judo, Rugby, Panaloisirs handisport)</p>

<p>Activités sportives et ludo sportives</p>	<p>Nouveaux jeux sportifs (kin ball, bumball, dodgeball, disc golf...) Jeux traditionnels et sportifs (PRV, Sagamore, voleur de pierre...) Jeux de motricité (relais, parcours moteurs, jeux d'adresse....), pétanque, handisport, découverte du vélo, danse d'intérieur</p>	<p>Animateurs diplômés de la Ville de PANAZOL Idéasport 87</p>
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DELIB68** avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **27/06/2024**

Objet : **Renouvellement du Projet Educatif de Territoire 2024 - 2027**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Domaines de competences par themes - Enseignement**

Date de télétransmission : **02/07/2024** Agent de transmission : **Carole DANCHE - MAIRIE**

Acte : **Délib 68 - Renouvellement du Projet Educatif de Territoire 2024-2027.pdf**

Annexes :

1 - Délib 68 - PEDT.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20240627-DELIB68-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **02/07/2024**